ورية البجزائرية الديمقراطية الشعبية REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

ـن و الـعـمــران والمدينة

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VI

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment والأبحاث المتكاملة للبناء



REF: DTEM/68/2024

Souidania le: 1 1 FEV 2024

DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES RAPPORT D'ESSAIS

PRESTATIONS REALISEES: Essais sur PLAQUE DE PLATRE STANDARD dénommée « TPS BA 10 »

A la demande de : SARL TAOUAB

LIEU DES ESSAIS: LABORATOIRE MATERIAUX ET COMPOSANTS

NATURE DES ESSAIS : Essais expérimentaux sur la base de la norme : EN 520+A1.

OBSERVATION: Le présent procès-verbal comporte 03 pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais.

Adresse: Cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGERIE Tel: (020) 29 - 20 - 76: (023) 34 - 65 - 15 - Fax: (020) 29 - 13 - 64 Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz/mail@cnerib.edu.dz



A la demande de l'entreprise SARL TAOUAB, le Centre National d'Études et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procédé à des essais sur PLAQUES. DE PLATRE STANDARD « TPS BA 10 ». Selon la fiche technique de ce produit, ces plaques sont utilisées dans la réalisation des revêtements intérieurs des murs et des plafonds.

Le présent compte rendu concerne des essais effectués sur des échantillons d'éprouvettes découpées à partir de la plaque prélevée et remise par les soins du client.

Les essais sont réalisés selon la norme EN 520+A1 : Plaques de plâtre - Définitions, spécifications et méthodes d'essai.

2. PLAQUE D'ESSAI

Les éprouvettes d'essais ont été prélevées à partir de la plaque « TPS BA 10 » présentant les dimensions suivantes :

- Longueur:

3000 mm;

Largeur :

1200 mm;

- Épaisseur :

10 mm.

Les bords recouverts de carton des plaques de plâtre sont amincis.

3. DETERMINATION DE LA MASSE VOLUMIQUE

La masse volumique de l'éprouvette est égale à sa masse (en kg) divisé par son volume (en m³). La masse volumique de la plaque est la moyenne obtenue sur les six éprouvettes. Le tableau 1 regroupe les masses volumiques mesurées de chaque éprouvette.

Tableau 1 : Masses volumiques mesurées de chaque éprouvette.

N°	Longueur (m)	Largeur (m)	Epaisseur (m)	Masse (kg)	Masses volumiques (kg/m³)
1	0,400	0,300	0,00966	0,828	0.7x10 ³
2	0,400	0,301	0,00970	0,835	0.7x10 ³
3	0,400	0,300	0,00958	0,842	0.7x10 ³
4	0,400	0,301	0,00977	0,847	0.7x10 ³
5	0,401	0,300	0,00982	0,844	0.7x10 ³
6	0,401	0,300	0,00969	0,842	0.7×10 ³
Moyenne	0,400	0,300	0,00970	0,840	0.7x10 ³

4. ESSAI DE FLEXION

Six (06) éprouvettes de dimensions 400 x 300 mm ont été découpées à partir de la plaque, dont trois (03) sont découpées dans le sens longitudinale de la plaque et trois autres dans le sens transversale.

Les éprouvettes sont séchées à masse constante à 40°C, ensuite l'essai est réalisé dans les 10 min qui suivent l'étuvage.

Les résultats des essais de flexion sont donnés dans les tableaux 2 et 3.

Tableau 2 : charge de rupture en flexion dans le sens longitudinal

Eprouvettes	Largeur b (mm)	Longueur mm	Epaisseur e (mm)	F (N)	Spécification (N)
1	300	400	10	411	
2	300	400	10	406	≥ 400
3	300	400	10	389	2 400
	Moy	enne		402	

Tableau 3: Charge de rupture en flexion dans le sens transversal

Eprouvettes	Largeur b (mm)	Longueur (mm)	Epaisseur e (mm)	F (N)	Spécification (N)
1	300	400	10	175	
2	300	400	10	169	≥ 160
3	300	400	10	165	2 100
	Moy	enne		170	

6. CONCLUSION

Le présent procès-verbal consigne les résultats d'essais expérimentaux effectués sur la plaque de plâtre « **TPS BA 10** ». L'analyse des résultats obtenus permet de faire le constat ci-après :

La charge de rupture en flexion dans les deux sens est conforme aux prescriptions de performance de la norme **EN 520+A1**.

La plaque de plâtre « TPS BA 13 » peut être désignée comme suite : Plaque de plâtre type A/EN 520+A1 — 1 200/3 000/10/bord aminci.

Chargé des essais

C/SPEM

C/ DTEM

M. MEZIANE

M/A. HADJ CHERIF

مه ورية السجزائرية السديمقراطية الشعبية REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPU

السكين و العميان والمدينة

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment المركز الوطني للدراسات والأبحاث المتكاملة للبناء



REF: DTEM/65/2024

Souidania le:

19.9 FEV 2024

DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES RAPPORT D'ESSAIS

PRESTATIONS REALISEES: Essais sur PLAQUE DE PLATRE STANDARD dénommée « TPS BA 13 »

A la demande de : SARL TAOUAB

LIEU DES ESSAIS: LABORATOIRE MATERIAUX ET COMPOSANTS

NATURE DES ESSAIS : Essais expérimentaux sur la base de la norme : EN 520+A1.

OBSERVATION: Le présent procès-verbal comporte 03 pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais.

Adresse: Cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGERIE

Tel: (020) 29 - 20 - 76: (023) 34 - 65 - 15 - Fax: (020) 29 - 13 - 64

Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz/mail@cnerib.edu.dz



A la demande de l'entreprise SARL TAOUAB, le Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procédé à des essais sur PLAQUES DE PLATRE STANDARD « TPS BA 13 ». Selon la fiche technique de ce produit, ces plaques sont utilisées dans la réalisation des revêtements intérieurs des murs et des plafonds.

Le présent compte rendu concerne des essais effectués sur des échantillons d'éprouvettes découpées à partir de la plaque prélevée et remise par les soins du client.

Les essais sont réalisés selon la norme EN 520+A1 : Plaques de plâtre - Définitions, spécifications et méthodes d'essai.

2. PLAQUE D'ESSAI

Les éprouvettes d'essais ont été prélevées à partir de la plaque « TPS BA 13 » présentant les dimensions suivantes :

- Longueur:

3000 mm;

- Largeur:

1200 mm;

Épaisseur :

12.50 mm.

Les bords recouverts de carton des plaques de plâtre sont amincis.

3. DETERMINATION DE LA MASSE VOLUMIQUE

La masse volumique de l'éprouvette est égale à sa masse (en kg) divisé par son volume (en m^3). La masse volumique de la plaque est la moyenne obtenue sur les six éprouvettes, arrondie à 0.1×10^3 kg/ m^3 . Le tableau 1 regroupe les masses volumiques mesurées de chaque éprouvette.

Tableau 1 : Masses volumiques mesurées de chaque éprouvette.

N°	Longueur (m)	Largeur (m)	Epaisseur (m)	Masse (kg)	Masses volumiques (kg/m³)
1	0,400	0,300	0,01265	1,059	0.7x10 ³
2	0,400	0,300	0,01270	1,045	0.7x10 ³
3	0,400	0,300	0,01262	1,054	0.7x10 ³
4	0,401	0,300	0,01279	1,076	0.7x10 ³
5	0,401	0,300	0,01275	1,052	0.7x10 ³
6	0,402	0,300	0,01281	1,076	0.7×10 ³
Moyenne	0,401	0,300	0,01272	1.060	0.7x10 ³

4. ESSAI DE FLEXION

Six (06) éprouvettes de dimensions 400 x 300 mm ont été découpées à partir de la plaque, dont trois (03) sont découpées dans le sens longitudinale de la plaque et trois autres dans le sens transversale.

Les éprouvettes sont séchées à masse constante à 40°C, ensuite l'essai est réalisé dans les 10 min qui suivent l'étuvage.

Les résultats des essais de flexion sont donnés dans les tableaux 2 et 3.

Tableau 2 : charge de rupture en flexion dans le sens longitudinal

Eprouvettes	Largeur b (mm)	Longueur mm	Epaisseur e (mm)	F (N)	Spécification (N)
1	300	400	12.50	640	
2	300	400	12. 50	596	≥ 550
3	300	400	12. 50	586	2 550
	Moy		607		

Tableau 3: Charge de rupture en flexion dans le sens transversal

Eprouvettes	Largeur b (mm)	Longueur (mm)	Epaisseur e (mm)	F (N)	Spécification (N)
1	300	400	12.50	257	
2	300	400	12. 50	261	≥ 210
3	300	400	12.50	211	2 210
	Moy	enne		243	

6. CONCLUSION

Le présent procès-verbal consigne les résultats d'essais expérimentaux effectués sur la plaque de plâtre « **TPS BA 13** ». L'analyse des résultats obtenus permet de faire le constat ci-après :

• La charge de rupture en flexion dans les deux sens est conforme aux prescriptions de performance de la norme EN 520+A1.

La plaque de plâtre « TPS BA 13 » peut être désignée comme suite : Plaque de plâtre type A/EN 520+A1 - 1200/3000/12.5/ bord aminci.

Chargé des essais

C/SPEM

M. MEZIANE

M/A. HADJ CHERIF

3

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE المكارات والأعاملة للبناع REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE المتكاملة للبناع المتكاملة للبناع المتكاملة المتكاملة المتكاملة المناس و المحسران و المدينة النجارة النجارة النجارة المسكسن و العمسران و المدينة المسكرة والعمان وا

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment

المركز الوطني للدراسات والأبحاث المتكاملة للبناء



REF: DTEM/ 64/2024

Souidania le:

11 1 FEV 2024

DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES RAPPORT D'ESSAIS

PRESTATIONS REALISEES: Essais sur PLAQUE DE PLATRE STANDARD dénommée « TPS BA 15 »

A la demande de : SARL TAOUAB

LIEU DES ESSAIS : LABORATOIRE MATERIAUX ET COMPOSANTS

NATURE DES ESSAIS : Essais expérimentaux sur la base de la norme : EN 520+A1.

OBSERVATION: Le présent procès-verbal comporte 03 pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais.

Adresse: Cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGERIE

Tel: (020) 29-20-76: (023) 34-65-15-Fax: (020) 29-13-64

Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz/mail@cnerib.edu.dz



A la demande de l'entreprise SARL TAOUAB, le Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procédé à des essais sur PLAQUES DE PLATRE STANDARD « TPS BA 15 ». Selon la fiche technique de ce produit, ces plaques sont utilisées dans la réalisation des revêtements intérieurs des murs et des plafonds.

Le présent compte rendu concerne des essais effectués sur des échantillons d'éprouvettes découpées à partir de la plaque prélevée et remise par les soins du client.

Les essais sont réalisés selon la norme EN 520+A1 : Plaques de plâtre - Définitions, spécifications et méthodes d'essai.

2. PLAQUE D'ESSAI

Les éprouvettes d'essais ont été prélevées à partir de la plaque « TPS BA 15 » présentant les dimensions suivantes :

- Longueur:

3 000 mm;

- Largeur:

1 200 mm;

Épaisseur :

15.00 mm.

Les bords recouverts de carton des plaques de plâtre sont amincis.

3. DETERMINATION DE LA MASSE VOLUMIQUE

La masse volumique de l'éprouvette est égale à sa masse (en kg) divisé par son volume (en m^3). La masse volumique de la plaque est la moyenne obtenue sur les six éprouvettes, arrondie à 0.1×10^3 kg/ m^3 . Le tableau 1 regroupe les masses volumiques mesurées de chaque éprouvette.

Tableau 1 : Masses volumiques mesurées de chaque éprouvette.

N°	Longueur (m)	Largeur (m)	Epaisseur (m)	Masse (kg)	Masses volumiques (kg/m³)
1	0,400	0,300	0,01484	1,319	0.7x10 ³
2	0,400	0,300	0,01488	1,321	0.7x10 ³
3	0,400	0,300	0,01492	1,324	0.7x10 ³
4	0,400	0,300	0,01497	1,326	0.7x10 ³
5	0,400	0,300	0,01482	1,322	0.7x10 ³
6	0,400	0,300	0,01485	1,327	0.7x10 ³
Moyenne	0,400	0,300	0,01488	1,32	0.7x10 ³

4. ESSAI DE FLEXION

Six (06) éprouvettes de dimensions 400 x 300 mm ont été découpées à partir de la plaque, dont trois (03) sont découpées dans le sens longitudinale de la plaque et trois autres dans le sens transversale.

Les éprouvettes sont séchées à masse constante à 40°C, ensuite l'essai est réalisé dans les 10 min qui suivent l'étuvage.

Les résultats des essais de flexion sont donnés dans les tableaux 2 et 3.

Tableau 2 : charge de rupture en flexion dans le sens longitudinal

Eprouvettes	Largeur b (mm)	Longueur mm	Epaisseur e (mm)	F (N)	Spécification (N)
1	300	400	15.00	693	
2	300	400	15.00	643	> 650
3	300	400	15. 00	674	≥ 650
	Moy		670		

Tableau 3 : Charge de rupture en flexion dans le sens transversal

Eprouvettes	Largeur b (mm)	Longueur (mm)	Epaisseur e (mm)	F (N)	Spécification (N)
1	300	400	15. 00	281	
2	300	400	15. 00	294	> 250
3	300	400	15. 00	296	≥ 250
	Moy	enne		290	

5. CONCLUSION

Le présent procès-verbal consigne les résultats d'essais expérimentaux effectués sur la plaque de plâtre « **TPS BA 15** ». L'analyse des résultats obtenus permet de faire le constat ci-après :

• La charge de rupture en flexion dans les deux sens est conforme aux prescriptions de performance de la norme EN 520+A1.

La plaque de plâtre « TPS BA 15 » peut être désignée comme suite : Plaque de plâtre type A/EN 520+A1 — 1 200/3 000/15/bord aminci.

Chargé des essais

Chargé du suivi

M. MEZIANE

M/A. HADJ CHERIF

ورية العجزائرية العديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

السكين و العميران والمدينة الوارة

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment

المركز الوطنى للدراسات و الأبحاث المتكاملة للبناء



REF: DTEM/63/2024

Souidania le:

DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES RAPPORT D'ESSAIS

PRESTATIONS REALISEES: Essais sur PLAQUE DE PLATRE STANDARD dénommée « TPS BA 18 »

A la demande de : SARL TAOUAB

LIEU DES ESSAIS: LABORATOIRE MATERIAUX ET COMPOSANTS

NATURE DES ESSAIS : Essais expérimentaux sur la base de la norme : EN 520+A1.

OBSERVATION: Le présent procès-verbal comporte 03 pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais.

Adresse: Cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGERIE

Tel: (020) 29-20-76: (023) 34-65-15-Fax: (020) 29-13-64

Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz/mail@cnerib.edu.dz

A la demande de l'entreprise SARL TAOUAB, le Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procédé à des essais sur PLAQUES DE PLATRE STANDARD « TPS BA 18 ». Selon la fiche technique de ce produit, ces plaques sont utilisées dans la réalisation des revêtements intérieurs des murs et des plafonds.

Le présent compte rendu concerne des essais effectués sur des échantillons d'éprouvettes découpées à partir de la plaque prélevée et remise par les soins du client.

Les essais sont réalisés selon la norme EN 520+A1 : Plaques de plâtre - Définitions, spécifications et méthodes d'essai.

2. PLAQUE D'ESSAI

Les éprouvettes d'essais ont été prélevées à partir de la plaque « TPS BA 18 » présentant les dimensions suivantes :

- Longueur:

3 000 mm;

- Largeur:

1 200 mm;

- Épaisseur :

18.00 mm.

Les bords recouverts de carton des plaques de plâtre sont amincis.

3. DETERMINATION DE LA MASSE VOLUMIQUE

La masse volumique de l'éprouvette est égale à sa masse (en kg) divisé par son volume (en m^3). La masse volumique de la plaque est la moyenne obtenue sur les six éprouvettes, arrondie à 0.1×10^3 kg/ m^3 . Le tableau 1 regroupe les masses volumiques mesurées de chaque éprouvette.

Tableau 1 : Masses volumiques mesurées de chaque éprouvette.

N°	Longueur (m)	Largeur (m)	Epaisseur (m)	Masse (kg)	Masses volumiques (kg/m³)
1	0,400	0,300	0,01805	1,690	0.8x10 ³
2	0,400	0,300	0,01805	1,679	0.8x10 ³
3	0,400	0,300	0,01815	1,689	0.8x10 ³
4	0,400	0,300	0,01814	1,720	0.8x10 ³
5	0,400	0,301	0,01816	1,746	0.8x10 ³
6	0,400	0,300	0,01818	1,739	0.8x10 ³
Moyenne	0,400	0,300	0,01812	1,71	0.8x10 ³

4. ESSAI DE FLEXION

Six (06) éprouvettes de dimensions 400×300 mm ont été découpées à partir de la plaque, dont trois (03) sont découpées dans le sens longitudinale de la plaque et trois autres dans le sens transversale.

Les éprouvettes sont séchées à masse constante à 40°C, ensuite l'essai est réalisé dans les 10 min qui suivent l'étuvage.

Les résultats des essais de flexion sont donnés dans les tableaux 2 et 3.

Tableau 2 : charge de rupture en flexion dans le sens longitudinal

Eprouvettes	Largeur b (mm)	Longueur mm	Epaisseur e (mm)	F (N)	Spécification (N)
1	300	400	18.00	782	
2	300	400	18.00	780	> 55A
3	300	400	18.00	768	≥ 774
	Moy	enne		777	

Tableau 3: Charge de rupture en flexion dans le sens transversal

Eprouvettes	Largeur b (mm)	Longueur (mm)	Epaisseur e (mm)	F (N)	Spécification (N)
1	300	400	18.00	397	
2	300	400	18.00	416	> 202
3	300	400	18.00	374	≥ 302
	Moy	enne		396	

5. CONCLUSION

Le présent procès-verbal consigne les résultats d'essais expérimentaux effectués sur la plaque de plâtre « $TPS\ BA\ 18$ ». L'analyse des résultats obtenus permet de faire le constat ci-après :

 La charge de rupture en flexion dans les deux sens est conforme aux prescriptions de performance de la norme EN 520+A1.

La plaque de plâtre « TPS BA 15 » peut être désignée comme suite : Plaque de plâtre type A/EN 520+A1 - 1 200/3 000/18/bord aminci.

Chargé des essais

Chargé du suivi

C/DTEM

M. MEZIANE

M/A. HADJ CHERIF

3

المجمهورية البجزائرية السديمقراطية الشعبية REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment المركز الوطني للدراسات والأبحاث المتكاملة للبناء



REF: DTEM/492/2024

Souidania le:

2 3 DEC 2024

DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES RAPPORT D'ESSAIS

PRESTATIONS REALISEES: Essais sur PLAQUE DE PLATRE HYDROFUGE dénommée « TPH BA13 »

A la demande de : SARL TAOUAB

LIEU DES ESSAIS: LABORATOIRE MATERIAUX ET COMPOSANTS

NATURE DES ESSAIS : Essais expérimentaux sur la base de la norme : EN 520 +A1.

OBSERVATION: Le présent procès-verbal comporte 04 pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais.

Adresse: Cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGERIE

Tel: (020) 29 - 20 - 76: (023) 34 - 65 - 15 - Fax: (020) 29 - 13 - 64

Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz/mail@cnerib.edu.dz



A la demande de l'entreprise SARL TAOUAB, le Centre National d'Études et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procédé à des essais sur PLAQUES DE PLATRE HYDROFUGE « TPH BA13 ». Selon la fiche technique de ce produit, ces plaques sont utilisées dans la réalisation des revêtements intérieurs exposées temporairement à l'humidité, dans des cloisons sèches et doublages et dans des plafonds suspendus.

Le présent compte rendu concerne des essais effectués sur des échantillons d'éprouvettes découpées à partir de la plaque prélevée et remise par les soins du client.

Les essais sont réalisés selon la norme EN 520+A1 : Plaques de plâtre - Définitions, spécifications et méthodes d'essai.

2. PLAQUES D'ESSAIS

Les éprouvettes d'essais ont été prélevées à partir de la plaque « TPH BA13 » présentant les dimensions nominales suivantes :

Longueur :

3 000 mm;

Largeur :

1 200 mm;

Épaisseur :

12.50 mm.

Les bords recouverts de carton des plaques de plâtre sont amincis.

3. DETERMINATION DE LA MASSE VOLUMIQUE

La masse volumique de l'éprouvette est égale à sa masse (en kg) divisé par son volume (en m^3). La masse volumique de la plaque est la moyenne obtenue sur les six éprouvettes, arrondie à 0.1×10^3 kg/ m^3 . Le tableau 1 regroupe les masses volumiques mesurées de chaque éprouvette.

Tableau 1 : Masses volumiques mesurées de chaque éprouvette.

N°	Longueur (m)	Largeur (m)	Epaisseur (m)	Masse (kg)	Masses volumiques (kg/m³)
1	0,400	0,300	0,01245	1,109	0.7×10 ³
2	0,400	0,300	0,01251	1,101	0.7x10 ³
3	0,402	0,300	0,01252	1,105	0.7x10 ³
4	0,400	0,300	0,01267	1,123	0.7×10 ³
5	0,400	0,300	0,01264	1,132	0.7×10 ³
6	0,400	0,300	0,01274	1,125	0.7×10 ³
Moyenne	0,400	0,300	0,01259	1,120	0.7x10 ³

4. ESSAI DE FLEXION

Six (06) éprouvettes de dimensions 400 x 300 mm ont été découpées à partir de la plaque, dont trois (03) sont découpées dans le sens longitudinale de la plaque et trois autres dans le sens transversale.

Les éprouvettes sont séchées à masse constante à 40°C, ensuite l'essai est réalisé dans les 10 min qui suivent l'étuvage.

Les résultats des essais de flexion sont donnés dans les tableaux 1 et 2

Tableau 1: charge de rupture en flexion dans le sens longitudinal

Eprouvettes	Largeur b (mm)	Longueur mm	Epaisseur e (mm)	F (N)	Spécification (N)
1	300	400	12. 50	647	
2	300	400	12. 50	670	
3	300	400	12. 50	625	≥ 550
A STATE OF THE STA	Moy	enne		647	

Tableau 2: Charge de rupture en flexion dans le sens transversal

Eprouvettes	Largeur b (mm)	Longueur L (mm)	Epaisseur e (mm)	F (N)	Spécification (N)
1	300	400	12. 50	240	
2	300	400	12.50	225	≥ 210
3	300	400	12. 50	250	
	Moy	enne	•	238	

5. DETERMINATION DE L'ABSORPTION D'EAU

Trois éprouvettes de dimensions 130 x 130 mm, sont découpées à mi-distance environ des bords et à au moins 150 mm des extrémités de la plaque.

Les éprouvettes sont placées dans un environnement à la température ambiante à 21°C et 50% d'humidité relative pendant au moins 24 h avant d'effectuer l'essai.

L'absorption d'eau « A » Calculée en pourcentage est l'augmentation de la masse de l'éprouvette par rapport à sa masse initiale et donnée par la formule suivante :

$$A = \frac{M_1 - M_0}{M_0} \times 100$$

avec;

*M*₀: masse initiale de l'éprouvette

*M*₁: masse après immersion de l'éprouvette

Le résultat de l'essai d'absorption d'eau est résumé dans le tableau 3.

Tableau 3: Résultat de l'essai d'absorption d'eau

Eprouvette	Masse M ₀ (gr)	Masse M ₁ (gr)	Absorption d'eau A (%)	Spécification (%)
1	848.8	890.1	4.9	2
2	875.5	916.8	4.7	- 5
3	854.3	896.0	4.9	≤ 5
	Moyenne		4.8	

6. CONCLUSION

Le présent procès-verbal consigne les résultats d'essais expérimentaux effectués sur la plaque de plâtre « **TPH BA13** ». L'analyse des résultats obtenus permet de faire le constat ci-après :

- 1. La charge de rupture en flexion dans les deux sens est conforme aux prescriptions de performance de la norme EN 520+A1.
- 2. L'essai d'absorption d'eau caractérisé par un coefficient A, permet de classer ce produit H1 (correspondant à A≤5%).

La plaque de plâtre « TPH BA 13 » peut être désignée comme suite : Plaque de plâtre type H1/EN 520+A1 - 1200/3000/12.5/bord aminci.

Chargé des essais

C/SPEM

C/ DTEM

M. MEZIANE

M/A. HADJ CHERIF

4

جمهورية البجزائرية الديمقراطية الشعبية REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULATRE وأرارة السكين و العميران والمدينة MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment

المركز الوطنى للدراسات ه الأبحاث المتكاملة للبناء



REF: DTEM/64/2024

Souidania le: 1 1 FEV 2024

DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES RAPPORT D'ESSAIS

PRESTATIONS REALISEES: Essais sur PLAQUE DE PLATRE IGNIFUGE dénommée « TPF BA 13 »

A la demande de : SARL TAOUAB

LIEU DES ESSAIS : LABORATOIRE MATERIAUX ET COMPOSANTS

NATURE DES ESSAIS : Essais expérimentaux sur la base de la norme : EN 520+A1.

OBSERVATION: Le présent Procès-Verbal comporte 03 pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais.

> Adresse: Cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGERIE Tel: (020) 29 - 20 - 76: (023) 34 - 65 - 15 - Fax: (020) 29 - 13 - 64

Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz/mail@cnerib.edu.dz



A la demande de l'entreprise SARL TAOUAB, le Centre National d'Études et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procédé à des essais sur PLAQUES DE PLATRE IGNIFUGE « TPF BA 13 ». Selon la fiche technique de ce produit, cest plaques sont utilisées dans la réalisation des revêtements intérieurs des murs et des plafonds.

Le présent compte rendu concerne des essais effectués sur des échantillons d'éprouvettes découpées à partir de la plaque prélevée et remise par les soins du client.

Les essais sont réalisés selon la norme EN 520+A1 : Plaques de plâtre - Définitions, spécifications et méthodes d'essai.

2. PLAQUE D'ESSAI

Les éprouvettes d'essais ont été prélevées à partir de la plaque « TPF BA 13 » présentant les dimensions suivantes :

- Longueur:

3 000 mm;

- Largeur:

1 200 mm;

Épaisseur :

12.50 mm.

Les bords recouverts de carton des plaques de plâtre sont amincis.

3. DETERMINATION DE LA MASSE VOLUMIQUE

La masse volumique de l'éprouvette est égale à sa masse (en kg) divisé par son volume (en m^3). La masse volumique de la plaque est la moyenne obtenue sur les six éprouvettes, arrondie à 0.1×10^3 kg/ m^3 . Le tableau 1 regroupe les masses volumiques mesurées de chaque éprouvette.

Tableau 1 : Masses volumiques mesurées de chaque éprouvette.

N°	Longueur (m)	Largeur (m)	Epaisseur (m)	Masse (kg)	Masses volumiques (kg/m³)
1	0,400	0,300	0,01233	1,181	0.8×10^{3}
2	0,400	0,300	0,01240	1,174	0.8×10^{3}
3	0,400	0,300	0,01240	1,164	0.8×10^{3}
4	0,400	0,300	0,01264	1,187	0.8x10 ³
5	0,400	0,300	0,01272	1,188	0.8x10 ³
6	0,400	0,300	0,01267	1,192	0.8x10 ³
Moyenne		0,300	0,01253	1,180	0.8x10 ³

4. ESSAI DE FLEXION

Six (06) éprouvettes de dimensions 400 x 300 mm ont été découpées à partir de la plaque, dont trois (03) sont découpées dans le sens longitudinal de la plaque et trois autres dans le sens transversal.

Les éprouvettes sont séchées à masse constante à 40°C, ensuite l'essai est réalisé dans les 10 min qui suivent l'étuvage.

Les résultats des essais de flexion sont donnés dans les tableaux 2 et 3.

Tableau 2: charge de rupture en flexion dans le sens longitudinal

Eprouvettes	Largeur b (mm)	Longueur mm	Epaisseur e (mm)	F (N)	Spécification (N)
1	300	400	12.50	629	
2	300	400	12.50	654	≥ 550
3	300	400	12.50	662	2 550
	Moy	enne		618	

Tableau 3 : Charge de rupture en flexion dans le sens transversal

Eprouvettes	Largeur b (mm)	Longueur (mm)	Epaisseur e (mm)	F (N)	Spécification (N)
1	300	400	12.50	267	
2	300	400	12.50	265	≥ 210
3	300	400	12. 50	241	2210
	Moy	renne		258	

6. CONCLUSION

Les valeurs moyennes de la charge de rupture en flexion dans les deux sens sont conformes aux prescriptions de performance de la norme EN 520+A1.

La plaque de plâtre « TPF BA 13 » peut être désignée comme suite : Plaque de plâtre à masse volumique contrôlée type D/EN 520+A1 — 1 200/3 000/12.5/bord aminci.

Chargé des essais

C/SPEM

C/ DTEM

M. MEZIANE

M/A. HADJ CHERIF

تجارب والقياسات

3

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULARE كاملة REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULARE المدينة السحان و المدينة السكان و المدينة MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment

المركز الوطني للدراسات و الأبحاث المتكاملة للبناء



REF: DTEM/ 55 / 2024

Souidania le:

12.7 FEV 202

DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES RAPPORT D'ESSAIS

PRESTATION REALISEE: Essais sur un enduit pour joints de plaques de plâtre

A LA DEMANDE DE : SARL TAOUAB

LIEU DES ESSAIS : Laboratoires Matériaux et Physico-Chimie

NATURE DES ESSAIS : Essais expérimentaux selon les normes NF EN 13279-2 et EN 13963.

OBSERVATIONS: Le présent Procès-Verbal comporte 03 pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais. Les résultats d'essais du présent Procès-Verbal concernent l'échantillon testé.

Adresse: Cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGERIE
Tel: (020) 29 - 20 - 77: (020) 29 - 20 - 85 / Fax: (020) 29 - 13 - 64
Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz/mail@cnerib.edu.dz

(pho



A la demande de l'entreprise « SARL TAOUAB », le Centre National d'Études et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procédé à des essais expérimentaux sur un échantillon d'enduit pour joints de plaques de plâtre. Ce produit a été prélevé et remis par les soins du client.

Les essais ont été réalisés selon les modalités de la norme **NF EN 13279-2** et **EN 13963**. Ils ont porté sur la détermination :

- du temps de prise;
- de la granulométrie : absence de particules grossières ;
- de la résistance à la flexion ;
- de l'adhésion/cohésion.

2. RESULTATS DES ESSAIS SUR PLATRE

2.1. Détermination du temps de prise

L'essai consiste à déterminer le temps de début de prise au bout duquel les bords d'une fente pratiquée à l'aide d'un couteau dans une pâte de plâtre cessent de se rapprocher.

La valeur du temps de début de prise est donnée dans le tableau 1.

Tableau 1 : Valeur du temps de début de prise

Désignation	Temps	Exigence
Temps du début de prise (Méthode de Vicat) (min)	50	>20

2.2. Détermination de l'absence de particules grossières

L'essai est réalisé sur un tamis de 315 et 200 µm.

Les résultats obtenus sont donnés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Absence de particules grossières

Ø du tamis (µm)	Valeur obtenue (%)	Exigence (%)
315	0	
200	0	<1

2.3. Résistance à la flexion

Un joint est fabriqué à partir des matériaux à utiliser et mis à sécher dans les conditions de laboratoire. Le joint doit ensuite être soumis à un chargement à une vitesse contrôlée et les charges donnant lieu à la première fissure et à la rupture sont déterminées.

Les résultats obtenus sont résumés dans le tableau 3.



Tableau 3: Valeurs la charge à la flexion

N° éprouvette	Charge à la flexion (N)
1	20.5
2	21.3
3	22.4
4	20.5
5	20.5
Moyenne	21.0

Première fissure et à la rupture sont déterminées

2.4. Détermination de l'adhésion/cohésion

L'adhésion et la cohésion d'une couche d'enduit de jointoiement doivent être mesurées en appliquant une force perpendiculaire à l'interface (essai de traction).

Une plaque de plâtre conforme au type A de l'EN 520 doit être utilisée comme support type.

Les résultats obtenus des essais mécaniques sont consignés dans le tableau 4.

Tableau 4: Valeur de la résistance à l'adhésion

Désignation	Résultats	Mode de rupture	Exigence (N/mm²)
	0.30		
Résistance à l'adhésion (N/mm²)	0.28	Dans l'enduit lui- même	> 0.25
	0.27		
Moyenne	0.28		

3. CONCLUSION

Les résultats d'essais obtenus pour les différentes caractéristiques testés sur enduit pour joints de plaques de plâtre sont conformes aux exigences de la norme EN 13963.

Chargés des essais

C/SPEM

C/DTEM

M. BENDAOUD

A. KIOUL

A. BERKOUK

M/A. HADJ CHERIF

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE EL CONTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment

المركز الوطني للدراسات و الأبحاث المتكاملة للبناع



REF: DTEM/ 97 / 2024

Souidania le :

27 FEV 2024

DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES

RAPPORT D'ESSAIS

PRESTATION REALISEE : Essais sur un plâtre de construction dénommé « GYPSAT »

A LA DEMANDE DE : SARL TAOUAB

LIEU DES ESSAIS : Laboratoires Matériaux et Physico-Chimie

NATURE DES ESSAIS : Essais expérimentaux selon les normes NF EN 13279-2 et NF EN 13279-1.

OBSERVATIONS : Le présent Procès-Verbal comporte 04 pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais. Les résultats d'essais du présent Procès-Verbal concernent l'échantillon testé.

Adresse: Cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGERIE

Tel: (020) 29 - 20 - 77: (020) 29 - 20 - 85 / Fax: (020) 29 - 13 - 64

Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz/mail@cnerib.edu.dz





A la demande de l'entreprise « SARL TAOUAB », le Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procédé à des essais expérimentaux sur un échantillon d'un plâtre de construction dénommé « GYPSAT » destiné au revêtement mural manuel. Ce produit a été prélevé et remis par les soins du client.

Les essais ont été réalisés selon les modalités de la norme **NF EN 13279-2** et conformément aux spécifications techniques de la norme **NF EN 13279-1**. Ils ont porté sur la détermination :

- de la teneur en trioxyde de soufre et le calcul de la teneur équivalente en sulfate de calcium dihydraté;
- du rapport eau/plâtre;
- du temps de prise;
- des caractéristiques mécaniques (résistance à la flexion et à la compression)
- l'adhérence.

2. RESULTATS DES ESSAIS SUR PLATRE

2.1. Teneur en sulfate de calcium dihydraté (CaSO₄)

L'essai consiste à décomposer le sulfate de calcium par digestion dans une solution d'acide chlorhydrique et à déterminer par gravimétrie le sulfate (SO_3) contenu dans le filtrat sous forme de sulfate de baryum.

La teneur en sulfate de calcium dihydraté (CaSO4) est déterminée selon la formule suivante :

Les résultats des essais chimiques sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Teneur en trioxyde de soufre et en sulfate de calcium dihydraté

Echantillon	Teneur en trioxyde de soufre [SO ₃] (%)	Teneur en sulfate de calcium [CaSO ₄] (%)	Exigence [CaSO ₄] (%)
1	51.93	88.28	/
2	51.97	88.36	
3	51.79	88.04	≥ 50
Moyenne		88.23	

2.2. Détermination du rapport eau/plâtre

La méthode utilisée est celle du saupoudrage. Elle consiste à déterminer la masse du plâtre pouvant être saturée par saupoudrage dans 100 g d'eau.

Le rapport eau/plâtre, R, est calculé à l'aide de la formule suivante :

$$R = \frac{100}{m1 - m0}$$

Où

m₀ : Masse du récipient en verre et la masse de l'eau, en g ;

m₁ : Masse du récipient en verre, la masse de l'eau et la masse de plâtre, en

La valeur du rapport eau/plâtre est donnée dans le tableau 2.

Tableau 2 : Valeur du rapport eau/plâtre

Désignation	Valeur	
$m_0(g)$	230.0	
m ₁ (g)	380.5	
R	0,66	

2.3. Détermination du temps de prise

L'essai consiste à déterminer la profondeur de pénétration du cône de Vicat, dans une pâte composée de plâtre et d'eau, au fur et à mesure que la prise progresse. Ce principe est utilisé pour déterminer le début de la prise.

La valeur du temps de début de prise est donnée dans le tableau 3.

Tableau 3 : Valeur du temps de début de prise

Désignation	Temps	Exigence	
Temps de début de prise	30	Plâtre pour enduit manuel	Plâtre pour enduit projeté
(Méthode de Vicat) (min)	30	> 20	> 50

Pour certaines applications manuelles, une valeur inférieure à 20 min est admise. Dans ce cas, le temps de début de prise doit être déclaré par le fabricant

2.4. Détermination de la résistance à flexion et à la compression

La résistance à la flexion est obtenue par chargement en trois points jusqu'à la rupture de l'éprouvette prismatique de dimension $160 \times 40 \times 40 \text{ mm}^3$.

La résistance à la compression est déterminée sur les deux demi-prismes obtenus lors de l'essai de flexion de section de $40 \times 40 \text{ mm}^2$.

Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau 4.

Tableau 4: Valeurs des caractéristiques mécaniques

Désignation	Temps	Résultats	Exigence
Résistance à la flexion (N/mm²)	07 jours	2.5	≥ 1.0
Résistance à la compression (N/mm²)	07 jours	7.0	≥ 2.0

2.5 Détermination de l'adhérence

L'adhérence est la charge maximale supportée lorsqu'un disque métallique fixé sur le plâtre est arraché perpendiculairement à la surface d'un support.



Les résultats obtenus de l'adhérences sont consignés dans le tableau 5.

Tableau 5 : Valeurs de l'adhérences

Désignation	Résultats	Exigence	
	0.5		
Adhérence (N/mm²)	0.4		
	0.4	≥ 0.1	
Moyenne	0.4		

3. CONCLUSION

Les résultats obtenus, sur le plâtre testé dénommé « GYPSAT », montrent que ce liant est un plâtre pour enduit de type B1 (Plâtre de construction) conformément à la norme NF EN 13279-1.

Chargés des essais

C/SPEM

C/DTEM

M. BENDAOUD

M/A. HADJ CHERIF

Y. BENNA

A. KIOUL

A. BERKOUK

ماج شريف محمد أم رنسيط المسلمة "التجارب والكساما

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE في السعبية ال

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment

الموالمثل الوطني للدراسات و الأبحاث المتكاملة للبناء



REF: DTEM//00 / 2024

Souidania le:

197 FEV 2024

DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES RAPPORT D'ESSAIS

PRESTATION REALISEE: Essais sur une colle de plaques de plâtre dénommée « PLACOL »

A LA DEMANDE DE : SARL TAOUAB

LIEU DES ESSAIS : Laboratoires Matériaux et Physico-Chimie

NATURE DES ESSAIS : Essais expérimentaux selon les normes NF EN 13279-2 et NF EN 14496.

OBSERVATIONS: Le présent Procès-Verbal comporte 03 pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais. Les résultats d'essais du présent Procès-Verbal concernent l'échantillon testé.

Adresse: Cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGERIE
Tel: (020) 29 - 20 - 77: (020) 29 - 20 - 85 / Fax: (020) 29 - 13 - 64
Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz/mail@cnerib.edu.dz



A la demande de l'entreprise « SARL TAOUAB », le Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procédé à des essais expérimentaux sur un échantillon de colle de plaques de plâtre dénommée « PLACOL ». Ce produit a été prélevé et remis par les soins du client.

Les essais ont été réalisés selon les modalités de la norme NF EN 13279-2 et NF EN 14496. Ils ont porté sur la détermination :

- de la teneur en trioxyde de soufre et le calcul de la teneur équivalente en sulfate de calcium dihydraté;
- du rapport eau/plâtre;
- du temps de fin d'utilisation;
- de l'adhérence.

2. RESULTATS DES ESSAIS SUR PLATRE

2.1. Teneur en sulfate de calcium dihydraté (CaSO₄)

L'essai consiste à décomposer le sulfate de calcium par digestion dans une solution d'acide chlorhydrique et à déterminer par gravimétrie le sulfate (SO₃) contenu dans le filtrat sous forme de sulfate de baryum.

La teneur en sulfate de calcium dihydraté $(CaSO_4)$ est déterminée selon la formule suivante :

Les résultats des essais chimiques sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Teneur en trioxyde de soufre et en sulfate de calcium dihydraté

Echantillon	Teneur en trioxyde de soufre [SO ₃] (%)	Teneur en sulfate de calcium [CaSO ₄] (%)	Exigence [CaSO ₄] (%)	
1	48.90	83.14	-1()	
2	41.79	71.05	1	
3	41.69	70.87	≥ 30	
	Moyenne	75.02		

2.2. Détermination du rapport eau/plâtre

La méthode utilisée est celle du saupoudrage. Elle consiste à déterminer la masse du plâtre pouvant être saturée par saupoudrage dans 100 g d'eau.

Le rapport eau/plâtre, R, est calculé à l'aide de la formule suivante :

$$R = \frac{100}{m1 - m0}$$

Où

m₀ : Masse du récipient en verre et la masse de l'eau, en g ;

 m_1 : Masse du récipient en verre, la masse de l'eau et la masse de plâtre, en g.



La valeur du rapport eau/plâtre est donnée dans le tableau 2.

Tableau 2 : Valeur du rapport eau/plâtre

Désignation	Valeur	
$m_0(g)$	230.0	
$m_1(g)$	420.0	
R	0,45	

2.3. Détermination du temps de fin d'utilisation

L'essai consiste à déterminer la profondeur de pénétration du cône de Vicat dans une pâte composée de plâtre et d'eau, au fur et à mesure que la prise progresse. Ce principe est utilisé pour déterminer la fin d'utilisation.

La valeur du temps de fin d'utilisation est donnée dans le tableau 3.

Tableau 3: Valeur du temps de fin d'utilisation

Désignation	Temps
Temps de fin de d'utilisation (Méthode de Vicat) (min)	150

Ce résultat doit être supérieur au temps déclaré par le fabricant.

2.4. Détermination de l'adhérence

L'adhérence est la charge maximale supportée lorsqu'un disque métallique fixé sur le plâtre est arraché perpendiculairement à la surface d'un support en polystyrène.

Les résultats obtenus des essais mécaniques sont consignés dans le tableau 4.

Tableau 4: Valeur de l'adhérence

Désignation	Résultats	Exigence	
Adhérence (N/mm²)	0.13		
	0.20	> 0.06	
	0.19		
Moyenne	0.17		

3. CONCLUSION

Les résultats obtenus, sur la colle testée dénommée « PLACOL », montrent que ce liant est un plâtre pour enduit de type « Adhésif à base de plâtre » conformément à la norme NF EN 14496.

Chargés des essais

M. BENDAOUD

A. KIOUL

A. BERKOUK

C/SPEM

M/A. HADJ CHERIF

C/DTEM

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE أراة السبكان و العماران و المدينة MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment سالمركز الأوطني للدراسات و الأنجاث المتكاملة للبناء



REF: DTEM/ 98 / 2024

Souidania le:

27 FEV 2024

DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES

RAPPORT D'ESSAIS

PRESTATION REALISEE : Essais sur un plâtre de moulage pour le staff dénommé « MOOL PLUS »

A LA DEMANDE DE : SARL TAOUAB

LIEU DES ESSAIS : Laboratoires Matériaux et Physico-Chimie

NATURE DES ESSAIS : Essais expérimentaux selon les normes NF EN 13279-2 et NF EN 13279-1.

OBSERVATIONS : Le présent Procès-Verbal comporte 04 pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais. Les résultats d'essais du présent Procès-Verbal concernent l'échantillon testé.

Adresse: Cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGERIE
Tel: (020) 29 - 20 - 77: (020) 29 - 20 - 85 / Fax: (020) 29 - 13 - 64
Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz/mail@cnerib.edu.dz



A la demande de l'entreprise « SARL TAOUAB », le Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procédé à des essais expérimentaux sur un échantillon d'un plâtre de moulage pour le staff dénommé « MOOL PLUS ». Ce produit a été prélevé et remis par les soins du client.

Les essais ont été réalisés selon les modalités de la norme NF EN 13279-2 et conformément aux spécifications techniques de la norme NF EN 13279-1. Ils ont porté sur la détermination :

- de la teneur en trioxyde de soufre et le calcul de la teneur équivalente en sulfate de calcium dihydraté;
- du rapport eau/plâtre;
- · du temps de prise;
- de la résistance à la flexion ;
- de la granulométrie;
- de la dureté superficielle.

2. RESULTATS DES ESSAIS SUR LE PLATRE

2.1. Teneur en sulfate de calcium dihydraté (CaSO₄)

L'essai consiste à décomposer le sulfate de calcium par digestion dans une solution d'acide chlorhydrique et à déterminer par gravimétrie le sulfate (SO₃) contenu dans le filtrat sous forme de sulfate de baryum. La teneur en sulfate de calcium dihydraté (CaSO₄) est déterminée selon la formule suivante :

Les résultats des essais chimiques sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1: Teneur en trioxyde de soufre et en sulfate de calcium dihydraté

Echantillon	Teneur en trioxyde de soufre [SO ₃] (%)	Teneur en sulfate de calcium [CaSO4] (%)	Exigence [CaSO ₄] (%)	
1	43.42	73.82		
2	41.77	71.02	1	
3	46.40	78.88	≥ 50	
	Moyenne	74.57		

2.2. Détermination du rapport eau/plâtre

La méthode utilisée est celle du saupoudrage. Elle consiste à déterminer la masse du plâtre pouvant être saturée par saupoudrage dans 100 g d'eau.

Le rapport eau/plâtre, R, est calculé à l'aide de la formule suivante :

$$R = \frac{100}{m1 - m0}$$

où

m0 : Masse du récipient en verre et la masse de l'eau, en g ;

m1 : Masse du récipient en verre, la masse de l'eau et la masse de plâtre, en g.

La valeur du rapport eau/plâtre est donnée dans le tableau 2.

Tableau 2: Valeur du rapport eau/plâtre

Désignation	Valeur	
m ₀ (g)	230.0	
m ₁ (g)	430.0	
R	0.50	



2.3. Détermination du temps de prise

L'essai consiste à déterminer le temps de début de prise au bout duquel les bords d'une fente pratiquée à l'aide d'un couteau dans une pâte de plâtre cessent de se rapprocher. La valeur du temps de début de prise est donnée dans le tableau 3.

Tableau 3 : Valeur du temps de début de prise

Désignation	Temps	Exigence
Temps de début de prise (méthode au couteau) (min)	17	>8

2.4. Détermination de la résistance à flexion

La résistance à la flexion est obtenue par chargement en trois points jusqu'à la rupture de l'éprouvette prismatique de dimensions $160 \times 40 \times 40 \text{ mm}^3$.

Les résultats obtenus des essais mécaniques sont consignés dans le tableau 4.

Tableau 4: Valeurs de la résistance à flexion

Désignation	Temps	Résultats	Exigence
Résistance à la flexion	02 heures	2.2	>1.5
(N/mm^2)	07 jours	4.3	> 3.0

2.5. Granulométrie

L'essai est réalisé sur un tamis de 200 et 100 µm.

Les résultats obtenus sont donnés dans le tableau 5.

Tableau 5: Finesse de l'enduit

Désignation	Ø du tamis (µm)	Valeur obtenue (%)	Exigence (%)	
Finesse -	200	0	<1	
	100	5	< 10	

2.6. Dureté superficielle

La dureté superficielle est déterminée par le mesurage de la pénétration résultant d'une force connue sur une éprouvette. Pour cela, une charge de 10 N est appliquée perpendiculairement à la surface d'essai, dans un plan passant par l'axe latéral, et en trois points distants entre eux du quart de la longueur (les points extrêmes peuvent toutefois se situer au moins à 20 mm des extrémités).



La valeur de cette charge est augmentée dans les 2s pour atteindre 200 N \pm 10 N. Cette dernière valeur de la charge sera maintenue pendant 15 s au bout de lesquelles la profondeur de l'empreinte est mesurée.

Les résultats obtenus sont donnés dans le tableau 6.

Tableau 6 : Valeurs de la dureté

Désignation	Temps	Résultats	Exigence
Dureté H (N/mm²)	02 heures	5.5	>4
	07 jours	14.5	> 10

3. CONCLUSION

Les résultats obtenus, sur le plâtre testé dénommé « MOOL PLUS », montrent que ce liant est un plâtre pour enduit de type C1 (Plâtre de moulage pour le staff) conformément à la norme NF EN 13279-1.

Chargés des essais

C/SPEM

C/DTEM

M. BENDAOUD

A. KIOUL

A. BERKOUK

M/A. HADJ CHERIF

Y. BENNA

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE و السعادة السعادة الشعبية المحلفة الشعبية المحلفة الشعبية المحلفة الم

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment

المركز الوطني للدراسات و الأبحاث المتكاملة للبناء



REF: DTEM/ /04 / 2024

Souidania le:



DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES

RAPPORT D'ESSAIS

PRESTATION REALISEE: Essais sur un plâtre à projeter dénommé « PT16 PLUS »

A LA DEMANDE DE : SARL TAOUAB

LIEU DES ESSAIS : Laboratoires Matériaux et Physico-Chimie

NATURE DES ESSAIS : Essais expérimentaux selon les normes NF EN 13279-2 et NF EN 13279-1.

OBSERVATIONS : Le présent Procès-Verbal comporte 04 pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais. Les résultats d'essais du présent Procès-Verbal concernent l'échantillon testé.

Adresse: Cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGERIE
Tel: (020) 29 - 20 - 77: (020) 29 - 20 - 85 / Fax: (020) 29 - 13 - 64
Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz/mail@cnerib.edu.dz





A la demande de l'entreprise « SARL TAOUAB », le Centre National d'Etydes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procédé à des essais expérimentaux sur un échantillon d'un plâtre à projeter dénommé « PT16 PLUS ». Ce produit a été prélevé et remis par les soins du client.

Les essais ont été réalisés selon les modalités de la norme NF EN 13279-2 conformément aux spécifications techniques de la norme NF EN 13279-1. Ils ont porté sur la détermination :

- de la teneur en trioxyde de soufre et le calcul de la teneur équivalente en sulfate de calcium dihydraté;
- du rapport eau/plâtre;
- du temps de prise ;
- des caractéristiques mécaniques (résistance à la flexion et à la compression);
- de l'adhérence.

2. RESULTATS DES ESSAIS SUR LE PLATRE

2.1. Teneur en sulfate de calcium dihydraté (CaSO₄)

L'essai consiste à décomposer le sulfate de calcium par digestion dans une solution d'acide chlorhydrique et à déterminer par gravimétrie le sulfate (SO3) contenu dans le filtrat sous forme de sulfate de baryum. La teneur en sulfate de calcium dihydraté (CaSO₄) est déterminée selon la formule suivante :

Les résultats des essais chimiques sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Teneur en trioxyde de soufre et en sulfate de calcium dihydraté

Echantillon	Teneur en trioxyde de soufre [SO ₃] (%)	Teneur en sulfate de calcium [CaSO4] (%)	Exigence [CaSO ₄] (%)	
1	53.25	90.52		
2	52.56	89.35		
3	51.04	86.78	≥ 50	
Moyenne		88.88		

2.2. Détermination du rapport eau/plâtre

La méthode utilisée est celle du saupoudrage. Elle consiste à déterminer la masse du plâtre pouvant être saturée par saupoudrage dans 100 g d'eau.

Le rapport eau/plâtre, R, est calculé à l'aide de la formule suivante : $R = \frac{100}{m1-m0}$

$$R = \frac{100}{m1 - m0}$$

où

m₀: Masse du récipient en verre et la masse de l'eau, en g;

m₁ : Masse du récipient en verre, la masse de l'eau et la masse de plâtre, en g.

La valeur du rapport eau/plâtre est donnée dans le tableau 2.

Tableau 2: Valeur du rapport eau/plâtre

Désignation	Valeur	
m ₀ (g)	230.0	
m ₁ (g)	380.0	
R	0.66	



2.3. Détermination du temps de prise

L'essai consiste à déterminer la profondeur de pénétration du cône de Vicat, dans une pâte composée de plâtre et d'eau, au fur et à mesure que la prise progresse. Ce principe est utilisé pour déterminer le début de la prise.

La valeur du temps de début de prise est donnée dans le tableau 3.

Tableau 3 : Valeur du temps de début de prise

Désignation	Temps	Exigence	
Temps de début de prise	240	Plâtre pour enduit manuel	Plâtre pour enduit projeté
(Méthode de Vicat) (min)		> 20	> 50

Pour certaines applications manuelles, une valeur inférieure à 20 min est admise. Dans ce cas, le temps de début de prise doit être déclaré par le fabricant

2.4. Détermination de la résistance à flexion et à la compression

La résistance à la flexion est obtenue par chargement en trois points jusqu'à la rupture de l'éprouvette prismatique de dimension $160 \times 40 \times 40 \text{ mm}^3$.

La résistance à la compression est déterminée sur les deux demi-prismes obtenus lors de l'essai de flexion de section de 40 x 40 mm².

Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau 4.

Tableau 4 : Valeurs des caractéristiques mécaniques

Désignation	Temps	Résultats	Exigence
Résistance à la flexion (N/mm²)	07 jours	1.5	≥1.0
Résistance à la compression (N/mm²)	07 jours	4.0	≥ 2.0

2.5 Détermination de l'adhérence

L'adhérence est la charge maximale supportée lorsqu'un disque métallique fixé sur le plâtre est arraché perpendiculairement à la surface d'un support.

Les résultats obtenus de l'adhérences sont consignés dans le tableau 5.



Tableau 5 : Valeurs de l'adhérences

Désignation	Résultats	Exigence
	0.33	
Adhérence (N/mm²)	0.38]
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	0.43	≥ 0.1
Moyenne	0.38	

Les résultats obtenus, sur le plâtre à projeter testé dénommé « PT16 PLUS », montrent que ce liant est un plâtre pour enduit de type B4 (Enduit au plâtre allégé) conformément à la norme NF EN 13279-1.

Chargés des essais

C/SPEM

C/DTEM

M. BENDAOUD

A. KIOUL

A. BERKOUK

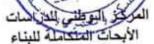
M/A. HADJ CHERIF

Y. BENNA

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPI

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment





REF: DTEM/4/8/2024

Souidania le:

2 nct 2024

DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES

RAPPORT D'ESSAI

PRESTATION REALISEE: Essais sur des éléments d'ossature métalliques pour systèmes en plaques de plâtre dénommés « Rail 48 »

A LA DEMANDE DE : SARL TAOUAB - KOUBA - ALGER

LIEU DES ESSAIS : Laboratoire Matériaux

NATURE DES ESSAIS : Essais expérimentaux selon la norme NBN EN 14195, ISO 6892-1, ISO 2360 et ISO EN1461.

OBSERVATIONS: Le présent rapport comporte (04) pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans la représentativité des échantillons et des essais. Les résultats d'essais du présent rapport concernent les échantillons testés.

Adresse: Cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGERIE

: (020) 29 - 20-85: (020) 29 - 20 - 77 / Fax: (020) 29 - 13 - 64

Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz / mail@cnerib.edu.dz

A la demande de l'entreprise « SARL TAOUAB », le Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procédé à des essais sur des éléments d'ossature métalliques pour systèmes en plaques de plâtre dérionnées « Rail 48 ».

Le présent rapport a pour objet de déterminer les caractéristiques de ces déments métalliques conformément aux spécifications techniques des normes EN 14195.

Les essais ont porté sur la détermination :

- des caractéristiques mécaniques en traction selon ISO 6892-1;
- de l'épaisseur du revêtement de protection selon ISO 2360;
- du poids total du revêtement de protection selon ISO EN1461;
- des caractéristiques dimensionnelles selon EN 14195.

2. DESTINATION

Les rails (ou lisses) 48 sont de type « U ». Ils sont destinés à la réalisation de l'ossature horizontale des cloisons, contre-cloisons et habillages ainsi, que la réalisation d'ossatures de plafonds en tant que raccords périphériques associés obligatoirement aux profilés appelés « Fourrures ». En définitive, ils reçoivent les parements de plaques de plâtre (fig.1).

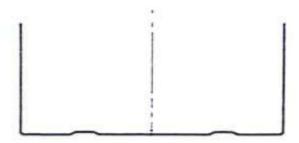


Figure 1: Coupe transversale d'un Rail 48

3. RESULTATS OBTENUS

3.1. Résistance à la traction

Les caractéristiques mécaniques de l'ossature métallique ont été déterminées selon la norme ISO 6892-1. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Valeurs de la résistance à la traction des éléments d'ossature métalliques

Echantillons	Limite d'élasticité Re (MPa)	Résistance à la traction R _m (Mpa)
1	160	270
2	165	278
3	155	265
4	170	289
5	166	283
Moy.	163	277

3.2 Mesure de l'épaisseur du parement de la tôle

La mesure de l'épaisseur la couche de revêtement a cté ont êté effectuée sur 3 positions de 1 m² de surface. Les résultats obtenus sont résumes dans le tableau 2.

Tableau 2 : Epaisseur de la couche de revêtement-

Nombre de plage	Epaisseur de la couclu- (µm)
	5.3
1	6.2
	6.3
	5.7
2	5.1
	7.2
	6.8
3	6.4
	7.5
Moy.	6.3

3.3 Poids du revêtement de protection

Le poids du revêtement de protection est déterminé sur les deux faces de la tôle. Le résultat obtenu est consigné dans le tableau 3.

Tableau 3: poids total du revêtement de protection

Echantillons	Poids total du revêtement de protection (g/m²)
Tôle	86,4

3.4 Caractéristiques dimensionnelles

Pour procéder à la caractérisation des dimensions des Rails 48, le relevé des cotes a été effectué avec un pied à coulisse à Vernier de 0,02 mm de précision.

Les valeurs obtenues sont consignées dans le tableau 4.

Tableau 4 : Caractéristiques dimensionnelles des « Rails 48 »

Echantillons	Épaisseur (mm)	Longueur (mm)	Largeur de l'âme (mm)	Largeur des ailes (mm)	Mesurage de la torsion du profilé (mm)
1	0,55	3000	50	28	Ü
2	0,55	3000	50	28	0
3	0,55	3000	50	28	U
4	0,55	3000	50	28	0
5	0,55	3000	50	28	0

Les valeurs des essais sur Rails 48 sont :

- la moyenne de la limite d'élasticité Re est : 163 Mpa
- ❖ la moyenne de la résistance à la traction R_m est : 277 Mpa
- la moyenne de l'épaisseur du revêtement de protection : 6,3μm
- le poids total du revêtement de protection est : 86,4 g/m²
- l'épaisseur des rails est : 0,55 mm
- la longueur des rails est : 3000 mm
- ♣ la longueur de l'âme est : 50 mm
- la largeur des ailes est : 28 mm
- ❖ la mesure de la torsion du profilé est : 0 mm

Chargé des essais

Chargé du suivi

C/ DTEM

N. MAHIOUZE

K. BOUDIAF

gly

Y. BENNA

Y. BENNA

Y. BENNA

The land of the land of

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULATRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la vill

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment





REF: DTEM/4/6/2024

Souidania le:

DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES

RAPPORT D'ESSAI

PRESTATION REALISEE: Essais sur des éléments d'ossature métalliques pour systèmes en plaques de plâtre dénommés « Montant 70 » d'épaisseur 0,6 mm

A LA DEMANDE DE : SARL TAOUAB - KOUBA - ALGER

LIEU DES ESSAIS : Laboratoire Matériaux

NATURE DES ESSAIS : Essais expérimentaux selon la norme NBN EN 14195, ISO 6892-1, ISO 2360 et ISO EN1461.

OBSERVATIONS: Le présent rapport comporte (04) pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans la représentativité des échantillons et des essais. Les résultats d'essais du présent rapport concernent les échantillons testés.

Adresse: Cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGERIE

2: (020) 29 - 20-85: (020) 29 - 20 - 77 / Fax: (020) 29 - 13 - 64

Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz / mail@cnerib.edu.dz

A la demande de l'entreprise « SARL TAOUAB », le Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procéde a des essais sur des éléments d'ossature métalliques pour systèmes en plaques de plâtre denomnés « Montant 70 ».

Le présent rapport a pour objet de déterminer les caractéristiques de ces éléments métalliques conformément aux spécifications techniques des normes EN 14195.

Les essais ont porté sur la détermination :

- des caractéristiques mécaniques en traction selon ISO 6892-1;
- de l'épaisseur du revêtement de protection selon ISO 2360;
- du poids total du revêtement de protection selon ISO EN1461;
- des caractéristiques dimensionnelles selon EN 14195.

2. DESTINATION

Les montants 70 sont de type « C ». Ils constituent des profilés métalliques destinés à la réalisation de l'ossature verticale des cloisons de distribution, contre-cloisons, habillages et de plafonds horizontaux ou rampants.

Leurs côtés, appelés « Ailes », servent d'appui aux plaques ; l'une des ailes est, de dimension, supérieure à l'autre aile (fig. 1).



Figure 1 : Coupe transversale d'un montant 70

3. RESULTATS OBTENUS

3.1. Résistance à la traction

Les caractéristiques mécaniques de l'ossature métallique ont été déterminées selon la norme ISO 6892-1. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Valeurs de la résistance à la traction des éléments d'ossature métalliques

Echantillons	Limite d'élasticité Re (MPa)	Résistance à la traction R _m (Mpa)
1	180	286
2	181	290
3	175	279
4	186	299
5	186	297
Moy.	182	290

3.2 Mesure de l'épaisseur du parement de la tôle

La mesure de l'épaisseur la couche de revêtement a été ont été effectuce sur 3 positions de 1 m² de surface. Les résultats obtenus sont résumés dans le fableau 2

Tableau 2 : Epaisseur de la couche de revêtement

Nombre de plage	Epaisseur de la couche (µm)
	5.3
1	6.2
	6.3
	5.7
2	5.1
	7.2
	6.8
3	6.4
	7.5
Moy.	6.3

3.3 Poids du revêtement de protection

Le poids du revêtement de protection est déterminé sur les deux faces de la tôle. Le résultat obtenu est consigné dans le tableau 3.

Tableau 3 : poids total du revêtement de protection

Echantillons	Poids total du revêtement de protection (g/m²)
Tôle	86,4

3.4 Caractéristiques dimensionnelles

Pour procéder à la caractérisation des dimensions des montants 70, le relevé des cotes a été effectué avec un pied à coulisse à Vernier de 0,02 mm de précision.

Les valeurs obtenues sont consignées dans le tableau 4.

Tableau 4 : Caractéristiques dimensionnelles des « Montants 70 »

Echantillons (mm)	Épaisseur (mm)	Longueur (mm)	Largeur de l'âme (mm)	Largeur de l'aile droite (mm)	Largeur de l'aile gauche (mm)	Mesurage de la torsion du profilé (mm)
1	0,6	3000	69	34	36	0
2	0,6	3000	69	34	36	0
3	0,6	3000	69	34	36	0
4	0,6	3000	69	34	36	0
5	0,6	3000	69	34	36	0

Les valeurs des essais sur Montant 70 sont :

- ❖ la moyenne de la limite d'élasticité Re est : 182 Mpa
- ❖ la moyenne de la résistance à la traction R_m est : 290 Mpa
- la moyenne de l'épaisseur du revêtement de protection : 6,3μm
- le poids total du revêtement de protection est : 86,4 g/m²
- l'épaisseur des rails est : 0,6 mm
- la longueur des rails est : 3000 mm
- ❖ la longueur de l'âme est : 69 mm
- la largeur de l'aile droite est : 34mm
- la largeur de l'aile gauche est : 36 mm
- la mesure de la torsion du profilé est : 0 mm

Chargé des essais

Chargé du suivi

C/ DTEM

N. MAHIOUZE

K. BOUDIAF

July 1

- "

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POP

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la vi

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment لمركز الوطني للدراسات الأبحاث المتكاملة للبناء



Souidania le:

3 UCI 5054

DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES

RAPPORT D'ESSAI

PRESTATION REALISEE: Essais sur des éléments d'ossature métalliques pour systèmes en plaques de plâtre dénommés « Montant 70 » d'épaisseur 0,55 mm

A LA DEMANDE DE : SARL TAOUAB - KOUBA - ALGER

LIEU DES ESSAIS : Laboratoire Matériaux

NATURE DES ESSAIS : Essais expérimentaux selon la norme NBN EN 14195, ISO 6892-1, ISO 2360 et ISO EN1461.

OBSERVATIONS: Le présent rapport comporte (04) pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans la représentativité des échantillons et des essais. Les résultats d'essais du présent rapport concernent les échantillons testés.

Adresse: Cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGERIE

: (020) 29 - 20-85: (020) 29 - 20 - 77 / Fax: (020) 29 - 13 - 64

Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz / mail@cnerib.edu.dz

A la demande de l'entreprise « SARL TAOUAB », le Contre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procédé à des essais sur des éléments d'ossature métalliques pour systèmes en plaques de plâtre dénommes « Montant 70 ».

Le présent rapport a pour objet de déterminer les caractéristiques ne éléments métalliques conformément aux spécifications techniques des normées EN 14195.

Les essais ont porté sur la détermination :

- des caractéristiques mécaniques en traction selon ISO 6892-1;
- de l'épaisseur du revêtement de protection selon ISO 2360;
- du poids total du revêtement de protection selon ISO EN1461;
- des caractéristiques dimensionnelles selon EN 14195.

2. DESTINATION

Les montants 70 sont de type « C ». Ils constituent des profilés métalliques destinés à la réalisation de l'ossature verticale des cloisons de distribution, contre-cloisons, habillages et de plafonds horizontaux ou rampants.

Leurs côtés, appelés « Ailes », servent d'appui aux plaques ; l'une des ailes est, de dimension, supérieure à l'autre aile (fig. 1).



Figure 1: Coupe transversale d'un montant 70

3. RESULTATS OBTENUS

3.1. Résistance à la traction

Les caractéristiques mécaniques de l'ossature métallique ont été déterminées selon la norme ISO 6892-1. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Valeurs de la résistance à la traction des éléments d'ossature métalliques

Echantillons	Limite d'élasticité Re (MPa)	Résistance à la traction R _m (Mpa)
1	160	270
2	165	278
3	155	265
4	170	289
5	166	283
Moy.	163	277

3.2 Mesure de l'épaisseur du parement de la tôle

La mesure de l'épaisseur la couche de revêtement a été ont été effectue sur 3 positions de 1 m² de surface. Les résultats obtenus sont résumés dans le tapleau 2

Tableau 2 : Epaisseur de la couche de revêtement

Nombre de plage	Epaisseur de la couche (μm)
	5.3
1	6.2
	6.3
	5.7
2	5.1
	7.2
	6.8
3	6.4
	7.5
Moy.	6.3

3.3 Poids du revêtement de protection

Le poids du revêtement de protection est déterminé sur les deux faces de la tôle. Le résultat obtenu est consigné dans le tableau 3.

Tableau 3 : poids total du revêtement de protection

Echantillons	Poids total du revêtement de protection (g/m²)
Tôle	86,4

3.4 Caractéristiques dimensionnelles

Pour procéder à la caractérisation des dimensions des montants 70, le relevé des cotes a été effectué avec un pied à coulisse à Vernier de 0,02 mm de précision.

Les valeurs obtenues sont consignées dans le tableau 4.

Tableau 4: Caractéristiques dimensionnelles des « Montants 70 »

Echantillons (mm)	Épaisseur (mm)	Longueur (mm)	Largeur de l'âme (mm)	Largeur de l'aile droite (mm)	Largeur de l'aile gauche (mm)	Mesurage de la torsion du profilé (mm)
1	0,55	3000	69	34	36	0
2	0,55	3000	69	34	36	0
3	0,55	3000	69	34	36	0
4	0,55	3000	69	34	36	0
5	0,55	3000	69	34	36	0

Les valeurs des essais sur Montant 70 sont :

- ◆ la moyenne de la limite d'élasticité R_e est : 163 Mpa
- ♦ la moyenne de la résistance à la traction R_m est : 277 Mpa
- la moyenne de l'épaisseur du revêtement de protection : 6,3μm
- le poids total du revêtement de protection est : 86,4 g/m²
- l'épaisseur des rails est : 0,55 mm
- la longueur des rails est : 3000 mm
- la longueur de l'âme est : 69 mm
- la largeur de l'aile droite est : 34mm
- ❖ la largeur de l'aile gauche est : 36 mm
- ❖ la mesure de la torsion du profilé est : 0 mm

Chargé des essais

Chargé du suivi

C/ DTEM

N. MAHIOUZE

K. BOUDIAF

98

بمنية للتعارب والمباسات

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment لمركز الوطني للدراسات الأبحاث المتكاملة للنناء



REF: DTEM /43/2024

Souldania le:

DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES

RAPPORT D'ESSAI

PRESTATION REALISEE: Essais sur des éléments d'ossature métalliques pour systèmes en plaques de plâtre dénommés « Rail 70 »

A LA DEMANDE DE : SARL TAOUAB - KOUBA - ALGER

LIEU DES ESSAIS : Laboratoire Matériaux

NATURE DES ESSAIS : Essais expérimentaux selon la norme NBN EN 14195, ISO 6892-1, ISO 2360 et ISO EN1461.

OBSERVATIONS: Le présent rapport comporte (04) pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans la représentativité des échantillons et des essais. Les résultats d'essais du présent rapport concernent les échantillons testés.

Adresse: Cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGERIE 2: (020) 29 - 20-85: (020) 29 - 20 - 77 / Fax: (020) 29 - 13 - 64 Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz / mail@cnerib.edu.dz

A la demande de l'entreprise « SARL TAOUAB », le Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procédé a des essais sur des éléments d'ossature métalliques pour systèmes en plaques de plâtre dénommés « Rail 70 ».

Le présent rapport a pour objet de déterminer les caractéristiques de cos éléments métalliques conformément aux spécifications techniques des normes EN 14195.

Les essais ont porté sur la détermination :

- des caractéristiques mécaniques en traction selon ISO 6892-1;
- de l'épaisseur du revêtement de protection selon ISO 2360;
- du poids total du revêtement de protection selon ISO EN1461;
- des caractéristiques dimensionnelles selon EN 14195.

2. DESTINATION

Les rails (ou lisses) 70 sont de type « U ». Ils sont destinés à la réalisation de l'ossature horizontale des cloisons, contre-cloisons et habillages ainsi, que la réalisation d'ossatures de plafonds en tant que raccords périphériques associés obligatoirement aux profilés appelés « Fourrures ». En définitive, ils reçoivent les parements de plaques de plâtre (fig.1).

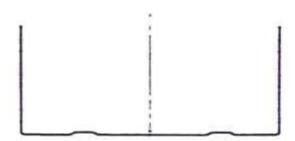


Figure 1: Coupe transversale d'un Rail 70

3. RESULTATS OBTENUS

3.1. Résistance à la traction

Les caractéristiques mécaniques de l'ossature métallique ont été déterminées selon la norme ISO 6892-1. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Valeurs de la résistance à la traction des éléments d'ossature métalliques

Echantillons	Limite d'élasticité Re (MPa)	Résistance à la traction R _m (Mpa)
1	160	270
2	165	278
3	155	265
4	170	289
5	166	283
Moy.	163	277

3.2 Mesure de l'épaisseur du parement de la tôle

La mesure de l'épaisseur la couche de revêtement a été ontrété effectuée sur 3 positions de 1 m² de surface. Les résultats obtenus sont résumés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Epaisseur de la couche de revêtement

Nombre de plage	Epaisseur de la coúche, (μm)
	5.3
1	6.2
	6.3
	5.7
2	5.1
	7.2
3	6.8
	6.4
	7.5
Moy.	6.3

3.3 Poids du revêtement de protection

Le poids du revêtement de protection est déterminé sur les deux faces de la tôle. Le résultat obtenu est consigné dans le tableau 3.

Tableau 3 : poids total du revêtement de protection

Echantillons	Poids total du revêtement de protection (g/m²)	
Tôle	86,4	

3.4 Caractéristiques dimensionnelles

Pour procéder à la caractérisation des dimensions des Rails 70, le relevé des cotes a été effectué avec un pied à coulisse à Vernier de 0,02 mm de précision.

Les valeurs obtenues sont consignées dans le tableau 4.

Tableau 4: Caractéristiques dimensionnelles des « Rails 70 »

Echantillons	Épaisseur (mm)	Longueur (mm)	Largeur de I'âme (mm)	Largeur des ailes (mm)	Mesurage de la torsion du profilé (mm)
1	0,55	3000	70	28	0
2	0,55	3000	70	28	0
3	0,55	3000	70	28	0
4	0,55	3000	70	28	0
5	0,55	3000	70	28	0

Les valeurs des essais sur Rails 70 sont :

- la moyenne de la limite d'élasticité Re est : 163 Mpa
- la moyenne de la résistance à la traction R_m est : 277 Mpa
- la moyenne de l'épaisseur du revêtement de protection : 6,3μm
- le poids total du revêtement de protection est : 86,4 g/m²
- l'épaisseur des rails est : 0,55 mm
- la longueur des rails est : 3000 mm
- ❖ la longueur de l'âme est : 70 mm
- 4 la largeur des ailes est : 28 mm
- la mesure de la torsion du profilé est : 0 mm

Chargé des essais

Chargé du suivi

C/ DTEM

N. MAHIOUZE

K. BOUDIAF

Y. BENNA

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE فرارة السكسن و السعمسران و المدينة Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment المركز الوطني للدراسات الأبحاث المتكاملة للبناء



REF: DTEM/ $\frac{1}{2025}$

Souidania le:

1.3 JAN 2025

DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES

RAPPORT D'ESSAI

PRESTATION REALISEE : Essais sur des éléments d'ossature métalliques pour les systèmes en plaques de plâtre dénommés « Montant 48 »

A LA DEMANDE DE: SARL TAOUAB - KOUBA - ALGER

LIEU DES ESSAIS: Laboratoire Matériaux

NATURE DES ESSAIS : Essais expérimentaux selon la norme NBN EN 14195, ISO 6892-1, ISO 2360 et ISO EN1461.

OBSERVATIONS : Le présent rapport comporte (04) pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans la représentativité des échantillons et des essais. Les résultats d'essais du présent rapport concernent les échantillons testés.

Adresse: Cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGERIE

: (020) 29 - 20 - 85 : (020) 29 - 20 - 77 / Fax : (020) 29 - 13 - 64

Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz / mail@cnerib.edu.dz



A la demande de l'entreprise « SARL TAOUAB », le Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procédé à des essais sur des éléments d'ossature métalliques pour les systèmes en plaques de plâtre dénommés « Montant 48 ».

Le présent rapport a pour objet de déterminer les caractéristiques de ces éléments métalliques conformément aux spécifications techniques des normes EN 14195.

Les essais ont porté sur la détermination :

- des caractéristiques mécaniques en traction selon ISO 6892-1;
- de l'épaisseur du revêtement de protection selon ISO 2360;
- du poids total du revêtement de protection selon ISO EN1461;
- des caractéristiques dimensionnelles selon EN 14195.

2. DESTINATION

Les éléments d'ossature métalliques « Montant 48 » sont de type « C » constituant des profilés métalliques destinés à la réalisation de l'ossature verticale des cloisons de distribution, contre-cloisons, habillages et de plafonds horizontaux ou rampants.

Leurs côtés, appelés « Ailes », servent d'appui aux plaques ; l'une des ailes est, de dimension, supérieure à l'autre aile (fig. 1).



Figure 1 : Coupe transversale d'un élément d'ossature métallique « Montant 48 »

3. RESULTATS OBTENUS

3.1. Résistance à la traction

Les caractéristiques mécaniques de l'ossature métallique ont été déterminées selon la norme ISO 6892-1. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Valeurs de la résistance à la traction des éléments d'ossature métalliques « Montant 48 »

Echantillons	Limite d'élasticité Re (MPa)	Résistance à la traction R _m (MPa)
1	160	270
2	165	278
3	155	265
4	170	289
5	166	283
Moyenne	163	277

3.2. Mesure de l'épaisseur du parement de la tôle

La mesure de l'épaisseur de la couche du revêtement a été effectuée sur 3 positions de 1 m² de surface. Les résultats obtenus sont résumés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Epaisseur de la couche de revêtement

Nombre de plages	Epaisseur de la couche (μm)
	5.3
1	6.2
	6.3
	5.7
2	5.1
	7.2
	6.8
3	6.4
	7.5
Moyenne	6.3

3.3. Poids du revêtement de protection

Le poids du revêtement de protection est déterminé sur les deux faces de la tôle. Le résultat obtenu est consigné dans le tableau 3.

Tableau 3: Poids total du revêtement de protection

Echantillon	Poids total du revêtement de protection (g/m²)
Tôle	86,4

3.4 Caractéristiques dimensionnelles

Pour procéder à la caractérisation des dimensions des montants 48, le relevé des cotes a été effectué avec un pied à coulisse à « Vernier » de 0,02 mm de précision. Les valeurs obtenues sont consignées dans le tableau 4.

Tableau 4 : Caractéristiques dimensionnelles des éléments d'ossature métalliques « Montants 48 »

Echantillons (mm)	Épaisseur (mm)	Longueur (mm)	Largeur de l'âme (mm)	Largeur de l'aile droite (mm)	Largeur de l'aile gauche (mm)	Mesurage de la torsion du profilé (mm)
1	0,55	3 000	. 48	34	36	0
2	0,55	3 000	48	34	36	0
3	0,55	3 000	48	34	36	0
4	0,55	3 000	48	34	36	0
5	0,55	3 000	48	34	36	0

Les valeurs obtenues à partir des essais sur les éléments d'ossature métalliques « Montant 48 » sont établies comme suit :

- ❖ la moyenne de la limite d'élasticité Re est de 163 MPa.
- \diamond la moyenne de la résistance à la traction R_m est de 277 MPa.
- la moyenne de l'épaisseur du revêtement de protection est de 6,3 μm.
- ❖ le poids total du revêtement de protection est de 86,4 g/m².
- l'épaisseur des rails est de 0,55 mm.
- ❖ la longueur des rails est de 3 000 mm.
- la largeur de l'âme est de 48 mm.
- ❖ la largeur de l'aile droite est de 34mm.
- ❖ la largeur de l'aile gauche est de 36 mm.
- la mesure de la torsion du profilé est de 0 mm.

Chargé des essais

Chargé du suivi

C/ DTEM

Y. BENNA

N. MAHIOUZE

K. BOUDIAF

in was demand

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment المركز الوطني للدراسات الأبحاث المتكاملة للبناء



REF: DTEM/2 \ / 2025

Souidania le:

JAN 2025

DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES

RAPPORT D'ESSAI

PRESTATION REALISEE : Essais sur des éléments d'ossature métalliques pour les systèmes en plaques de plâtre dénommés

« Montant 90 »

A LA DEMANDE DE : SARL TAOUAB - KOUBA - ALGER

LIEU DES ESSAIS : Laboratoire Matériaux

NATURE DES ESSAIS : Essais expérimentaux selon la norme NBN EN 14195, ISO 6892-1, ISO 2360 et ISO EN1461.

OBSERVATIONS: Le présent rapport comporte (04) pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans la représentativité des échantillons et des essais. Les résultats d'essais du présent rapport concernent les échantillons testés.

Adresse: Cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGERIE

★: (020) 29 - 20-85: (020) 29 - 20 - 77 / Fax: (020) 29 - 13 - 64

Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz / mail@cnerib.edu.dz



A la demande de l'entreprise « SARL TAOUAB », le Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procédé à des essais sur des éléments d'ossature métalliques pour systèmes en plaques de plâtre dénommés « Montant 90 ».

Le présent rapport a pour objet de déterminer les caractéristiques de ces éléments métalliques conformément aux spécifications techniques des normes EN 14195.

Les essais ont porté sur la détermination :

- des caractéristiques mécaniques en traction selon ISO 6892-1;
- de l'épaisseur du revêtement de protection selon ISO 2360;
- du poids total du revêtement de protection selon ISO EN1461;
- des caractéristiques dimensionnelles selon EN 14195.

2. DESTINATION

Les éléments d'ossature métalliques « Montants 90 » sont de type « C » constituant des profilés métalliques destinés à la réalisation de l'ossature verticale des cloisons de distribution, contre-cloisons, habillages et de plafonds horizontaux ou rampants.

Leurs côtés, appelés « Ailes », servent d'appui aux plaques ; l'une des ailes est, de dimension, supérieure à l'autre aile (fig. 1).

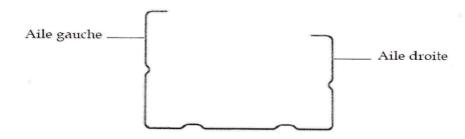


Figure 1 : Coupe transversale d'un élément d'ossature métallique « Montant 90 »

3. RESULTATS OBTENUS

3.1. Résistance à la traction

Les caractéristiques mécaniques de l'ossature métallique ont été déterminées selon la norme ISO 6892-1. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Valeurs de la résistance à la traction des éléments d'ossature métalliques « Montant 90 »

Echantillons	Limite d'élasticité Re (MPa)	Résistance à la traction R _m (Mpa)
1	180	286
2	181	290
3	175	279
4	186	299
5	186	297
Moyenne	182	290

3.2. Mesure de l'épaisseur du parement de la tôle

La mesure de l'épaisseur de la couche du revêtement a été effectuée sur 3 positions de 1 m² de surface. Les résultats obtenus sont résumés dans le tableau 2.

Tableau 2: Epaisseur de la couche de revêtement

Nombre de plages	Epaisseur de la couche (µm)
	5.3
1	6.2
	6.3
	5.7
2	5.1
	7.2
	6.8
3	6.4
	7.5
Moyenne	6.3

3.3. Poids du revêtement de protection

Le poids du revêtement de protection est déterminé sur les deux faces de la tôle. Le résultat obtenu est consigné dans le tableau 3.

Tableau 3: Poids total du revêtement de protection

Echantillon	Poids total du revêtement de protection (g/m²)
Tôle	86,4

3.4. Caractéristiques dimensionnelles

Pour procéder à la caractérisation des dimensions des montants 90, le relevé des cotes a été effectué avec un pied à coulisse à « Vernier » de 0,02 mm de précision. Les valeurs obtenues sont consignées dans le tableau 4.

Tableau 4 : Caractéristiques dimensionnelles des éléments d'ossature métalliques « Montant 90 »

Echantillons (mm)	Épaisseur (mm)	Longueur (mm)	Largeur de l'âme (mm)	Largeur de l'aile droite (mm)	Largeur de l'aile gauche (mm)	Mesurage de la torsion du profilé (mm)
1	0,6	3 000	88	34	36	0
2	0,6	3 000	88	34	36	0
3	0,6	3 000	88	34	36	0
4	0,6	3 000	88	34	36	0
5	0,6	3 000	88	34	36	0

Les valeurs obtenues à partir des essais sur les éléments d'ossature métalliques « Montant 90 » sont établies comme suit :

- ❖ la moyenne de la limite d'élasticité Re est de 182 MPa.
- ightharpoonup la moyenne de la résistance à la traction R_m est de 290 MPa.
- la moyenne de l'épaisseur du revêtement de protection est de 6,3 μm.
- ❖ le poids total du revêtement de protection est de 86,4 g/m².
- l'épaisseur des rails est de 0,6 mm.
- ❖ la longueur des rails est de 3 000 mm.
- ❖ la largeur de l'âme est de 88 mm.
- ❖ la largeur de l'aile droite est de 34mm.
- ❖ la largeur de l'aile gauche est de 36 mm.
- la mesure de la torsion du profilé est de 0 mm.

Chargé des essais

Chargé du suivi

C/ DTEM

Y. BENNA

N. MAHIOUZE

K. BOUDIAF

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE وزارة السكسن و السعمسران و المدينة Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment المركز التوطني للدراسات الأبحاث المتكاملة للبناء



REF: DTEM/ λ /2025

Souidania le:

DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES

RAPPORT D'ESSAI

PRESTATION REALISEE : Essais sur des éléments d'ossature métalliques pour les systèmes en plaques de plâtre dénommés « Rail 90 »

A LA DEMANDE DE : SARL TAOUAB - KOUBA - ALGER

LIEU DES ESSAIS: Laboratoire Matériaux

NATURE DES ESSAIS : Essais expérimentaux selon la norme NBN EN 14195, ISO 6892-1, ISO 2360 et ISO EN1461.

OBSERVATIONS : Le présent rapport comporte (04) pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans la représentativité des échantillons et des essais. Les résultats d'essais du présent rapport concernent les échantillons testés.

Adresse: Cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGERIE

★: (020) 29 - 20 - 85: (020) 29 - 20 - 77 / Fax: (020) 29 - 13 - 64

Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz / mail@cnerib.edu.dz

A la demande de l'entreprise « SARL TAOUAB », le Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procédé à des essais sur des éléments d'ossature métalliques pour les systèmes en plaques de plâtre dénommés « Rail 90 ».

Le présent rapport a pour objet de déterminer les caractéristiques de ces éléments métalliques conformément aux spécifications techniques des normes EN 14195.

Les essais ont porté sur la détermination :

- des caractéristiques mécaniques en traction selon ISO 6892-1;
- de l'épaisseur du revêtement de protection selon ISO 2360 ;
- du poids total du revêtement de protection selon ISO EN1461;
- des caractéristiques dimensionnelles selon EN 14195.

2. DESTINATION

Les rails (ou lisses) 90 sont de type « U » constituant des profilés métalliques destinés à la réalisation de l'ossature horizontale des cloisons, contre-cloisons et en tant que raccords périphériques associés aux profilés de type « C » (fig.1).

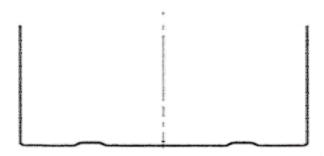


Figure 1 : Coupe transversale d'un élément d'ossature métallique « Rail 90 »

3. RESULTATS OBTENUS

3.1. Résistance à la traction

Les caractéristiques mécaniques de l'ossature métallique ont été déterminées selon la norme ISO 6892-1. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Valeurs de la résistance à la traction des éléments d'ossature métalliques « Rail 90 »

Echantillons	Limite d'élasticité Re (MPa)	Résistance à la traction R _m (MPa)
1	160	270
2	165	278
3	155	265
4	170	289
5	166	283
Moyenne	163	277

3.2. Mesure de l'épaisseur du parement de la tôle

La mesure de l'épaisseur de la couche du revêtement a été effectuée sur 3 positions de 1 m² de surface. Les résultats obtenus sont résumés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Epaisseur de la couche de revêtement

Nombre de plages	Epaisseur de la couche (µm)
	5.3
1	6.2
	6.3
	5.7
2	5.1
	7.2
	6.8
3	6.4
	7.5
Moyenne	6.3

3.3. Poids du revêtement de protection

Le poids du revêtement de protection est déterminé sur les deux faces de la tôle. Le résultat obtenu est consigné dans le tableau 3.

Tableau 3: Poids total du revêtement de protection

Echantillons	Poids total du revêtement de protection (g/m²)
Tôle	86,4

3.4. Caractéristiques dimensionnelles

Pour procéder à la caractérisation des dimensions des rails 90, le relevé des cotes a été effectué avec un pied à coulisse à « Vernier » de 0,02 mm de précision. Les valeurs obtenues sont consignées dans le tableau 4.

Tableau 4 : Caractéristiques dimensionnelles des éléments d'ossature métalliques « Rails 90 »

Echantillons	Épaisseur (mm)	Longueur (mm)	Largeur de l'âme (mm)	Largeur des ailes (mm)	Mesurage de la torsion du profilé (mm)
1	0,55	3 000	90	28	0
2	0,55	3 000	90	28	0
3	0,55	3 000	90	28	0
4	0,55	3 000	90	28	0
5	0,55	3 000	90	28	0

Les valeurs obtenues à partir des essais sur les éléments d'ossature métalliques « Rails 90 » sont établies comme suit :

- ❖ la moyenne de la limite d'élasticité Re est de 163 MPa.
- $\ \, \mbox{$\stackrel{\bullet}{$}$} \,$ la moyenne de la résistance à la traction R_m est de 277 MPa.
- la moyenne de l'épaisseur du revêtement de protection est de 6,3 μm.
- l'épaisseur des rails est de 0,55 mm.
- ❖ la longueur des rails est de 3 000 mm.
- ❖ la largeur de l'âme est de 90 mm.
- ❖ la largeur des ailes est de 28 mm.
- la mesure de la torsion du profilé est de 0 mm.

Chargé des essais

Chargé du suivi

C/ DTEM

Y. BENNA

N. MAHIOUZE

K. BOUDIAF

The state of the s

A Comments of Comments

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE وزارة السكسن و العمسران و المدينة Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment المركز الوطني للدراسات الأبحاث المتكاملة للبناء



REF: DTEM/24 / 2025

Souidania le:

CSUS MAL

DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES

RAPPORT D'ESSAI

PRESTATION REALISEE : Essais sur des éléments d'ossature métalliques pour les systèmes en plaques de plâtre dénommés « Fourrure 48 »

A LA DEMANDE DE: SARL TAOUAB - KOUBA - ALGER

LIEU DES ESSAIS: Laboratoire Matériaux

NATURE DES ESSAIS : Essais expérimentaux selon la norme NBN EN 14195, ISO 6892-1, ISO 2360 et ISO EN1461.

OBSERVATIONS: Le présent rapport comporte (04) pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans la représentativité des échantillons et des essais. Les résultats d'essais du présent rapport concernent les échantillons testés.

Adresse: Cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGERIE : (020) 29 - 20 - 85 : (020) 29 - 20 - 77 / Fax : (020) 29 - 13 - 64

Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz/mail@cnerib.edu.dz



A la demande de l'entreprise « SARL TAOUAB », le Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procédé à des essais sur des éléments d'ossature métalliques pour les systèmes en plaques de plâtre dénommés « Fourrure 48 ».

Le présent rapport a pour objet de déterminer les caractéristiques de ces éléments métalliques conformément aux spécifications techniques des normes **EN 14195.**

Les essais ont porté sur la détermination :

- des caractéristiques mécaniques en traction selon ISO 6892-1;
- de l'épaisseur du revêtement de protection selon ISO 2360;
- du poids total du revêtement de protection selon ISO EN1461;
- des caractéristiques dimensionnelles selon EN 14195.

2. DESTINATION

Les éléments d'ossature métalliques « Fourrure 48 » sont de type « C » constituant des profilés, en acier galvanisé, destinées à la réalisation de l'ossature des ouvrages horizontaux ou inclinés de plafonds ou habillages et de contre-cloisons avec appuis intermédiaires clipsés. La base de ces fourrures sert d'appui aux plaques de plâtre (fig. 1).

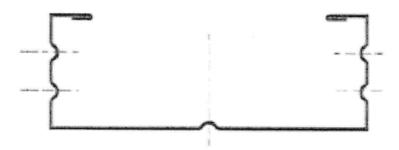


Figure 1 : Coupe transversale d'un élément d'ossature métallique « Fourrure 48 »

3. RESULTATS OBTENUS

3.1. Résistance à la traction

Les caractéristiques mécaniques de l'ossature métallique ont été déterminées selon la norme ISO 6892-1. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Valeurs de la résistance à la traction des éléments d'ossature métalliques « Fourrure 48 »

Echantillons	Limite d'élasticité Re (MPa)	Résistance à la traction R _m (MPa)
1	160	270
2	165	278
3	155	265
4	170	289
5	166	283
Moyenne	163	277

3.2. Mesure de l'épaisseur du parement de la tôle

La mesure de l'épaisseur de la couche du revêtement a été effectuée sur 3 positions de 1 m² de surface. Les résultats obtenus sont résumés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Epaisseur de la couche du revêtement

Nombre de plages	Epaisseur de la couche (µm)
	5.3
1	6.2
	6.3
	5.7
2	5.1
	7.2
	6.8
3	6.4
	7.5
Moyenne	6.3

3.3. Poids du revêtement de protection

Le poids du revêtement de protection est déterminé sur les deux faces de la tôle. Le résultat obtenu est consigné dans le tableau 3.

Tableau 3: Poids total du revêtement de protection

Echantillon	Poids total du revêtement de protection (g/m²)
Tôle	86,4

3.4. Caractéristiques dimensionnelles

Pour procéder à la caractérisation des dimensions des fourrures 48, le relevé des cotes a été effectué avec un pied à coulisse à « Vernier » de 0,02 mm de précision. Les valeurs obtenues sont consignées dans le tableau 4.

Tableau 4 : Caractéristiques dimensionnelles des éléments d'ossature métalliques « Fourrure 48 »

Echantillons	Épaisseur (mm)	Longueur (mm)	Largeur de l'âme (mm)	Largeur des ailes (mm)	Largeur des raidisseurs (mm)	Mesurage de la torsion du profilé (mm)
1	0,55	3 000	48	18	6,5	. 0
2	0,55	3 000	48	18	6,5	0
3	0,55	3 000	48	18	6,5	0
4	0,55	3 000	48	18	6,5	0
, 5	0,55	3 000	48	18	6,5	0

Les valeurs obtenues à partir des essais sur les éléments d'ossature métalliques « Fourrure 48 » sont établies comme suit :

- ❖ la moyenne de la limite d'élasticité Re est de 163 MPa.
- \diamond la moyenne de la résistance à la traction R_m est de 277 MPa.
- * la moyenne de l'épaisseur du revêtement de protection est de 6,3 μm.
- ❖ le poids total du revêtement de protection est de 86,4 g/m².
- l'épaisseur des rails est de 0,55 mm.
- ❖ la longueur des rails est de 3 000 mm.
- la longueur de l'âme est de 48 mm.
- ❖ la largeur des ailes est de 18 mm.
- ❖ Largeur des raidisseurs est de 6,5 mm.
- la mesure de la torsion du profilé est de 0 mm.

Chargé des essais

Chargé du suivi

C/ DTEM

Y. BENNA

N. MAHIOUZE

K. BOUDIAF

Lamond gal Carried

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE وزارة السكسن و العمسران و المدينة Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment المركز الوطني للدراسات الأبحاث المتكاملة للبناء



REF: DTEM / 23 / 2025

Souidania le:

3 JAN 2025

DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES

RAPPORT D'ESSAI

PRESTATION REALISEE : Essais sur des éléments d'ossature métalliques pour les systèmes en plaques de plâtre dénommés « Cornière d'angle »

A LA DEMANDE DE: SARL TAOUAB - KOUBA - ALGER

LIEU DES ESSAIS: Laboratoire Matériaux

NATURE DES ESSAIS : Essais expérimentaux selon la norme NBN EN 14195, ISO 6892-1, ISO 2360 et ISO EN1461.

OBSERVATIONS : Le présent rapport comporte (04) pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans la représentativité des échantillons et des essais. Les résultats d'essais du présent rapport concernent les échantillons testés.

Adresse: Cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGERIE : (020) 29 - 20 - 85 : (020) 29 - 20 - 77 / Fax : (020) 29 - 13 - 64

Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz / mail@cnerib.edu.dz



A la demande de l'entreprise « SARL TAOUAB », le Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procédé à des essais sur des éléments d'ossature métalliques pour les systèmes en plaques de plâtre dénommes « Cornière d'angle ».

Le présent rapport a pour objet de déterminer les caractéristiques de ces éléments métalliques conformément aux spécifications techniques des normes **EN 14195**.

Les essais ont porté sur la détermination :

- des caractéristiques mécaniques en traction selon ISO 6892-1;
- de l'épaisseur du revêtement de protection selon ISO 2360;
- du poids total du revêtement de protection selon ISO EN1461;
- des caractéristiques dimensionnelles selon EN 14195.

2. DESTINATION

Les éléments d'ossature métalliques « Cornière d'angle » sont de type « L » constituant des profilés en forme de « V » à 90° pour les angles internes. Elles sont notamment destinées à la réalisation des rives des plafonds et des contre-cloisons en plaques de plâtre (fig. 1).

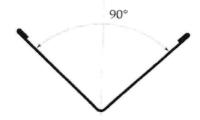


Figure 1 : Coupe transversale d'un élément d'ossature métallique « Cornière d'angle »

3. RESULTATS OBTENUS

3.1. Résistance à la traction

Les caractéristiques mécaniques de l'ossature métallique ont été déterminées selon la norme ISO 6892-1. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Valeurs de la résistance à la traction des éléments d'ossature métalliques « Cornière d'angle »

Echantillons	Limite d'élasticité Re (MPa)	Résistance à la traction R _m (MPa)
1	156	258
2	161	266
3	151	251
4	166	275
5	162	269
Moyenne	159	264

3.2. Mesure de l'épaisseur du parement de la tôle

La mesure de l'épaisseur de la couche du revêtement a été effectuée sur 3 positions de 1 m² de surface. Les résultats obtenus sont résumés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Epaisseur de la couche du revêtement

Nombre de plages	Epaisseur de la couche (µm)
	5.3
1	6.2
	6.3
	5.7
2	5.1
	7.2
	6.8
3	6.4
A	7.5
Moyenne	6.3

3.3. Poids du revêtement de protection

Le poids du revêtement de protection est déterminé sur les deux faces de la tôle. Le résultat obtenu est consigné dans le tableau 3.

Tableau 3: Poids total du revêtement de protection

Echantillon	Poids total du revêtement de protection (g/m²)
Tôle	86,4

3.4. Caractéristiques dimensionnelles

Pour procéder à la caractérisation des dimensions des cornières d'angle, le relevé des cotes a été effectué avec un pied à coulisse à « Vernier » de 0,02 mm de précision. Les valeurs obtenues sont consignées dans le tableau 4.

Tableau 4 : Caractéristiques dimensionnelles des éléments d'ossature métalliques « Cornière d'angle »

Echantillons	Épaisseur (mm)	Longueur (mm)	Largeur des ailes (mm)	Mesurage de la torsion du profilé (mm)		
1 .	0,45	3 000	30	0 *		
2	0,45	3 000	30	0		
3	0,45	3 000	30	0		
4	0,45	3 000	30	0		
5	0,45	3 000	30	0		

Les valeurs obtenues à partir des essais sur les éléments d'ossature métalliques « Cornière d'angle » sont établies comme suit :

- ❖ la moyenne de la limite d'élasticité Re est de 159 MPa.
- ightharpoonup la moyenne de la résistance à la traction R_m est de 264 MPa.
- la moyenne de l'épaisseur du revêtement de protection est de 6,3 μm.
- ❖ le poids total du revêtement de protection est de 86,4 g/m².
- 4 l'épaisseur des rails est de 0,45 mm.
- ❖ la longueur des rails est de 3 000 mm.
- ❖ la largeur des ailes est de 30 mm.
- la mesure de la torsion du profilé est de 0 mm.

Chargé des essais

Chargé du suivi

C/ DTEM

Y. BENNA

N. MAHIOUZE

K. BOUDIAF

** **

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE سال السكسن والعمسران والمدينة Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville

Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment

المركز الوطني للدراسات الأبحاث المتكاملة للبناء



REF: DTEM/14 / 2024

l'échantillon testé.

Souidania le:

M.9 MARS 2024

DEPARTEMENT TECHNIQUE ESSAIS ET MESURES

RAPPORT D'ESSAIS

PRESTATION REALISEE : Essais sur un produit dénommé « Bande à Joint Taouab - BJT ».
A LA DEMANDE DE : SARL TAOUAB.
LIEU DES ESSAIS : Laboratoire Peinture.
NATURE DES ESSAIS : Essais effectués selon les normes EN ISO 1924-2 et NF EN 13963.
OBSERVATIONS: Le présent Procès-Verbal comporte 03 pages. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des

Adresse: cité El Mokrani, Souidania, 16097, Alger, ALGÉRIE Tel: 020.29.20.77 - 020.29.20.85 / Fax: 020.29.13.64 Site Web: www.cnerib.edu.dz | E-mail: cnerib@mhuv.gov.dz /mail@cnerib.edu.dz

échantillons et des essais. Les résultats d'essais du présent Procès-Verbal concernent

A la demande de l'entreprise « SARL TAOUAB », le Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) a procédé à des essais sur un produit dénommé « Bande à Joint Taouab - BJT ». Ce dernier est issu de papier Kraft blanchi résistant à la traction et d'un grammage de 140 g/m² environ.

Les essais ont porté sur les caractéristiques suivantes :

- Traction (EN ISO 1924-2 : Papier et carton Détermination des propriétés de traction. Partie 2 : Méthode à gradient d'allongement constant (20 mm/min)) ;
- Stabilité dimensionnelle (NF EN 13963 : Matériaux de jointoiement pour plaques de plâtre Définitions, spécifications et méthodes d'essai).

2. RESULTATS DES ESSAIS

2.1 Résistance à la traction

Conformément à la norme EN ISO 1924-2, l'essai consiste à étirer une éprouvette à une vitesse de 20 mm/min jusqu'à la rupture. Tout au long de l'essai, la force de traction correspondant sont enregistrés.

Les résultats sont donnés dans le tableau 1.

Tableau 1: Résultats de l'essai de traction.

	-			
Eprouvette	Résistance à la traction (N/mm)	Exigence (N/mm)		
1	3.8			
2	4.4			
3	3.7			
4	4.5			
5	4.2			
6	4.0	≥ 4.0		
7	4.4			
8	4.5			
9	4.6			
10	4.4			
Moyenne	4.2			

2.2. Stabilité dimensionnelle

Conformément à la norme NF EN 13963, l'essai consiste à mesurer la longueur et la largeur d'une éprouvette avant et après immersion dans l'eau et calculer le pourcentage de changement dimensionnel.

Les résultats sont portés dans le tableau 2.

Tableau 2: Résultats de l'essai de stabilité dimensionnelle.

N°	Avant l'essai		Après l'essai		Stabilité dimensionnelle		Exigence	
	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Longueur (%)	Largeur (%)	Longueur (%)	Largeur (%)
01	229.25	50.88	229.99	52.31	0.32	2.81	≤ 0.4	≤ 2.5
02	228.33	51.02	229.81	51.89	0.65	1.71		
03	229.84	50.97	230.30	51.84	0.20	1.71		
04	229.46	51.16	230.08	52.40	0.27	2.42		
05	230.19	51.19	231.05	52.05	0.37	1.68		y 1
Moyenne	229.41	51.04	230.25	52.10	0.36	2.07		

Le produit dénommé « Bande à Joint Taouab - BJT », ayant les caractéristiques suivantes :

- Résistance à la traction est égale à 4.2 N/mm.
- Stabilité dimensionnelle à :
 - la longueur est égale à 0.36 %.
 - la largeur est égale à 2.07 %.

Toutes les caractéristiques mentionnées ci-dessus sont conformes aux exigences de la norme NF EN 13963.

Chargée des essais

C/SPEM

C/ DTEM

Z. DINE

M/A. HADJ CHERIF

أرب والقياسات

Warmen and Jan Danier Comments